INFORMATIONS

cadre de vie
développement urbain
culture
associations
festivités

Lou Bouïarguié

Bouill@rgues

*avec le tag ce magazine se prolonge sur votre smartphone

n°28 | mars 2015

HIPPOCAMPUS à Bouillargues
Concert estival

Bouillargues
en Costières

Accents sur...

sommaire

3 LE MOT DU MAIRE

4 - 7 L'ESSENTIEL DES CONSEILS

7 LES TRAVAUX PUBLICS

8 - 9 LES FINANCES

10 - 15 JEUNESSE

16 - 19 COMITÉ SOCIO CULTUREL

20 - 25 BRÈVES

26 - 29 CULTURE

30 - 32 AÎNÉS

33 - 37 ASSOCIATIONS SPORTIVES

39 INFOS ET EXPRESSION POLITIQUE

40 AGENDA DES MANIFESTATIONS

TAG

MODE D'EMPLOI

- Télécharger gratuitement le lecteur de code 2D (ou "tag") sur l'application store de votre smarphone ("mobile tag" sur IPhone ou cherchez "lecteur qr code")
- Lancez le lecteur de code 2D. La caméra s'ouvre automatiquement. Sur certains téléphones, le tag est reconnu immédiatement, sur d'autres modèles il faut le photographier.
- Accédez aux contenus multimédia.
- Astuce : approchez lentement le téléphone vers le tag, celui-ci doit être au milieu de l'écran.
- Nécessite une connexion 3G

COMMUNIQUE

En complément de notre site (www.bouillargues.fr) qui vous permettait déjà d'être tenu au courant des activités de notre village, nous avons ouvert récemment une page Facebook pour vous permettre, après un simple clic, de suivre au jour le jour le programme des différentes manifestations municipales et associatives. À partir de votre page Facebook recherchez "commune de Bouillargues", mention "j'aime" et vous êtes abonné !

PEFC

Journal de Bouillargues
Directeur de la publication : Maurice Gaillard
Rédacteur en chef : Martine Garnier
Comité de rédaction :
Mmes Marchand, Kasprzyk
Régie photos : mairie de Bouillargues, les associations, Jean Alain Garnier
Conception/réalisation :
ASHAÉ communication, tél. 06 45 36 43 48

Reproduction charte graphique interdite

Horaires de la mairie

Tous les jours :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
sauf le vendredi fermeture à 12h
Tél. 04 66 20 10 88, fax. 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr
Adresse bulletin municipal :
loubouiarguie@orange.fr

Maurice Gaillard
Maire de Bouillargues

Le maintien d'une gestion municipale saine…

Chères Bouillarguaises, chers Bouillarguais,
Le débat d'orientation budgétaire, débattu au cours de la séance du conseil municipal du 5 février, a permis de présenter les objectifs du budget communal pour l'année 2015.

Pendant le mandat précédent, nous avons redressé les finances locales, maintenu depuis 2009 les taxes à un taux constant, investi dans les travaux de rénovation et de voirie pour 14 millions d'euros.

Pour 2015 nous avons intégré les nouvelles mesures gouvernementales qui accentuent la pression fiscale sur les particuliers, mais aussi sur les communes : réduction des dotations de l'État, coûts des rythmes scolaires, pénalités liées au déficit des logements sociaux, transfert de l'instruction des permis de construire vers les collectivités et enfin hausse des bases locatives de 0,9 % votée par le parlement.

"L'ensemble de nos mesures de rééquilibrage entre les recettes et les dépenses nous permettent de maintenir notre auto-financement et de pouvoir investir 3 millions par an."

Cette dernière mesure sera compensée par une baisse des impôts locaux de 1% (taxe foncière, taxe foncière sur le non bâti,taxe d'habitation) décision unique sur l'agglo.
Par une gestion exigeante du budget, nous soutenons, en cette période de crise, les dépenses sociales avec une revalorisation de 80% du budget du CCAS et pour la crèche une subvention augmentée de 5 000€. L'ensemble de ces mesures qui est un rééquilibrage entre les recettes et les dépenses nous permettent de maintenir notre autofinancement et de pouvoir investir 3 millions par an.

L'ESSENTIEL

Comptes-rendus des conseils municipaux

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2014

Convention avec le CG pour l'aménagement du rond-point

Sur demande de la commune, le conseil général envisage d'aménager le rond-point de la RD 6113 et la RD 135.

Après les travaux, le conseil général conservera pendant 18 mois l'entretien et l'arrosage des plantations.

Préalablement à la réalisation des travaux, le conseil général souhaite s'assurer que la commune prendra bien en charge l'entretien et l'arrosage des plantations à l'issue de cette période de 18 mois. Il est précisé que la végétation qui sera plantée sera de type méditerranéen et ne nécessitera donc pas d'eau. L'entretien sera par la suite confié à un CAE.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

École Charles Péguy

➽ Approbation de la convention de mise à disposition du réfectoire de l'ALSH

L'école privée Charles Péguy, gérée par l'OGEC, a décidé d'engager d'importants travaux de rénovation et de remise aux normes du bâtiment, particulièrement ancien et vétuste, afin d'améliorer l'accueil des élèves.

L'OGEC a par ailleurs demandé et obtenu l'ouverture d'une classe CLIS, en faveur des enfants les plus en difficulté.

L'OGEC a sollicité la commune afin de pouvoir bénéficier des nouveaux locaux du centre de loisirs, plus particulièrement du réfectoire, tous les jours scolaires, de 10h à 15h30. Dans un premier temps, cette mise à disposition permettrait à l'association de privilégier les dépenses liées aux travaux des classes et espaces éducatifs.

Le centre de loisirs étant fermé et le réfectoire inoccupé durant les jours d'école, cette demande ne perturbe pas le fonctionnement du centre aéré municipal ni l'accueil des enfants dans ce site.

Une évaluation des charges (eau, gaz et électricité), calculée sur les premières factures reçues pour l'ALSH et sur les factures réglées par l'école Charles Péguy pour leur ancien réfectoire, a permis d'estimer un montant de 500€ par mois.

Afin de soutenir ce programme d'investissements une convention est proposée.

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 3 abstentions (M. Richard, Mmes Roman et Lafitte).

LES SERVICES MUNICIPAUX

✱ HORAIRES MAIRIE :
Tous les jours de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 18h (fermeture à 12h le vendredi)
Tél. 04 66 20 10 88 - Fax : 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr

✱ Secrétariat du maire :
Tél. 04 66 20 67 32

✱ Etat Civil :
Tél. 04 66 20 10 88

✱ Location des salles :
Horaires d'ouverture de la mairie
Tél. 04 66 20 67 48

✱ Cantine scolaire :
Du mardi au jeudi - Tél. 04 66 20 67 49

✱ Bibliothèque scolaire :
Tél. 04 66 20 81 60

✱ Service comptabilité :
Tél. 04 66 20 67 39/46

✱ Service élections :
Tél. 04 66 20 67 46

✱ Service ressources humaines :
Tél. 04 66 20 67 39

✱ Service scolaire (inscriptions, dérogations, étude...):
Tél. 04 66 20 67 48

✱ Service C.C.A.S - Point emploi - Cyber base :
Tél. 04 66 20 69 75

✱ ALSH :
Tél. 04 66 20 16 66 ou 06 76 48 58 53

✱ Police municipale :
Tél. 04 66 20 67 38/ 04 66 20 67 42

✱ Services techniques :
Tél. 04 66 57 61 74/04 66 20 67 37

✱ Eclairage public et entretien voirie :
Tél. 04 66 20 67 37

✱ Marchés publics - travaux :
Tél. 04 66 20 67 53

✱ Urbanisme :
Tél. 04 66 20 67 33 (le matin)

✱ Tri sélectif/ordures ménagères (Nîmes-Métropole) :
Tél. 04 66 02 54 54
Ramassage des ordures ménagères les lundi et vendredi matin. Ramassage de la collecte sélective (bacs ou sacs jaunes) le mardi ou le jeudi matin en fonction de la localisation de l'habitation.

✱ Eau potable :
SAUR : Tél. 04 30 62 10 01

✱ Assainissement :
Tél. 04 66 20 26 46, n° VERT : 0 811 900 500

✱ Conciliateur de justice :
Tél. 04 66 20 67 32

➳ Subvention à verser au titre du CEJ 2010/2013

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Gard pour la période 2010-2013, il avait été prévu un partenariat entre la commune et l'école Charles Péguy.
Ce partenariat avait pour but de promouvoir les activités périscolaires à l'école. Il consistait à verser annuellement une subvention à l'OGEC, dont le montant correspond à la différence entre les charges salariales et l'aide versée par le CNASEA, pour un animateur recruté en contrat aidé à raison de 20 heures hebdomadaires.
Cette subvention étant prévue dans le cadre du CEJ, la CAF reversera à la commune une participation de l'ordre de 55%. L'aide financière est d'un montant de 8 623.88€ et il s'agit d'une simple régularisation.
Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Favre, Roman et Lafitte).

Frais de fonctionnement des écoles publiques : convention de réciprocité avec la commune de Manduel

Les frais de fonctionnement des écoles publiques sont facturés à chaque collectivité dont les enfants sont scolarisés à Bouillargues. De même, la commune de Bouillargues participe aux frais de fonctionnement des écoles extérieures qui accueillent des enfants domiciliés sur son territoire. Depuis 14 ans, la commune de Bouillargues et la commune de Manduel sont liées par une convention de réciprocité destinée à ne pas se facturer les frais : l'inscription des enfants reste soumise à l'accord de la commune de résidence, mais ne fait l'objet d'aucun titre de recettes. Il convient d'actualiser la convention.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE

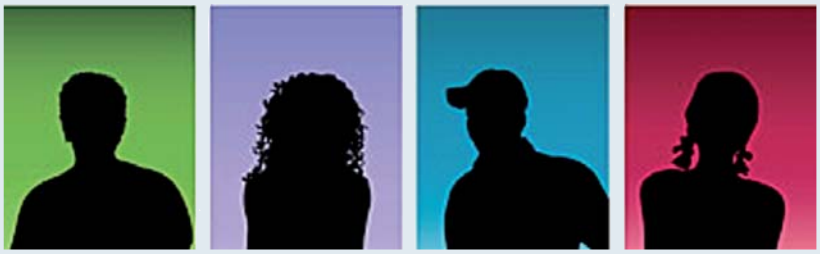

L'opération Passeports été 2015

La ville de Nîmes organise chaque année le dispositif dit "Passeport-été" dont l'objectif est de développer les facultés d'autonomie des jeunes de 13 à 23 ans, en leur offrant un large éventail d'activités culturelles et sportives pendant les vacances d'été du 15 juin au 15 septembre :
- **Activités sportives (canoë, escalade, bowling, entrée à Aquatropic, piscine, cheval, squash, etc.)**
- **Activités culturelles (places de cinéma, bon d'achat en librairie, entrée dans les musées, etc.)**
- **Restauration (repas dans différents restaurants)**
- **Transports (déplacements sur le réseau TCN, aller-retour Nîmes Le Grau du Roi, etc.)**

La convention prévoit que Nîmes réalise les passeports et la communication sur l'opération et que la commune partenaire organise la vente auprès de ses administrés et participe à la promotion du dispositif.
Une fois le bilan de l'opération réalisé à la fin de l'année, la commune reversera à la ville de Nîmes le prix de revient du passeport multiplié par le nombre de chéquiers vendus.
Il a été proposé au conseil municipal d'approuver la signature d'une nouvelle convention avec la ville de Nîmes pour renouveler l'opération en 2015 en demandant 60 été, dans les mêmes conditions.
Cette année, le prix de vente des passeports sera de 26€, au lieu de 25€ jusqu'en 2014.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Contrat enfance jeunesse 2014/2018

De la petite enfance aux adolescents, ce projet contrat enfance jeunesse inclut l'association La Clairière aux Oisillons, le temps périscolaire des écoles publiques, le temps méridien de l'école Charles Péguy, le centre de loisirs extrascolaire (mercredi et vacances) ainsi qu'une section ADOS pour laquelle la commune a organisé différents camps durant les vacances scolaires.
Les actions prises en compte sont :
- la subvention annuelle versée à l'association gestionnaire de la crèche,
- les temps périscolaires dans les écoles publiques,
- le temps méridien de l'école Charles Peguy, objet de la subvention votée au point n°4.2, qui prévoit 2 CAE pour la nouvelle période.
- l'organisation des camps pour les adolescents de la commune
- la ludothèque tenue par un employé municipal dans l'enceinte de la BCD.
Globalement, la signature de ce contrat permet à la commune de bénéficier d'une aide financière de l'ordre de 55% des dépenses totales engagées au titre des actions ci-dessus, sachant toutefois que la Caisse d'Allocations Familiales du Gard doit revoir ses taux de participation.
Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, M. Sorriaux, Richard et Mmes Favre, Roman, Lafitte.).

Modification du périmètre du syndicat mixte d'électricité du Gard

La fusion des trois syndicats autorités organisatrices du réseau public de distribution d'électricité a donné lieu à la création du "syndicat mixte d'électricité du Gard". L'adhésion de quatre collectivités supplémentaires (communes des Angles, Bagnols-sur-Cèze, Nîmes et Uzès) constitue la deuxième étape du processus engagé tendant à l'exercice du service public de la distribution d'électricité sur la totalité du territoire départemental par un syndicat unique.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Partenariats avec la CANIM

➽ Pose de caméras de vidéosurveillance sur la zone Actiparc

Dans le cadre de la mutualisation des services de la DSI de Nîmes Métropole, la commune de Bouillargues a confié à la communauté d'agglomération l'étude et l'installation d'un système de vidéo protection sur son territoire. Celle-ci, compétente en matière d'aménagement et de gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire, souhaite installer des caméras sur le site de la zone Acti-parc.

Après négociation, un projet de convention entre Nîmes Métropole et la commune a finalement été rédigé.

Ce pont d'ordre du jour est adopté avec 3 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux et Mme Favre).

➽ Convention de mutualisation avec la D.S.I. (Direction des Systèmes d'Information) de Nîmes Métropole

En 2011, la commune de Bouillargues et Nîmes Métropole ont signé une convention de mutualisation des services de la DSI installés au Colisée. Elle permet à la ville de bénéficier des prestations suivantes :

- Hébergement du Serveur informatique
- Accès à l'Internet Zimbra
- CIUVP pour la vidéoprojection.

Les missions de la DSI se sont développées et la communauté d'agglomération a élaboré une nouvelle convention qui liste de manière explicite les missions proposées.

La charge pour la commune est de 11 815€ pour 2014, prélevée sur l'allocation compensatrice versée par Nîmes Métropole.

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 3 abstentions (M. Richard et Mmes Roman et Lafitte).

➽ Convention avec la CANIM pour la réalisation des travaux d'eau potable et d'assainissement :

Dans le cadre des travaux d'eau potable ou d'assainissement sur le territoire des communes, la communauté d'agglomération est régulièrement amenée à solliciter des modifications d'ouvrages communaux (bouches incendie, candélabres…). Ces prestations nécessitent un financement de Nîmes Métropole sur des compétences communales (et réciproquement).

Afin d'en fixer les conditions techniques et financières , il est nécessaire d'approuver une convention-cadre qui fixe les grandes lignes.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Travaux de voiries

➽ Produits des amendes de police 2014 : engagement de la commune à réaliser les travaux rue de la Cave coopérative

Après diverses réunions avec Nîmes Métropole et afin de mutualiser les coûts et les travaux de voirie, seule la rénovation de la rue de la Cave coopérative a été conservée. Sont prévus, outre le renouvellement des réseaux E.U. et A.E.P. réalisés par la CANIM :

- Travaux d'enfouissement des réseaux secs
- Reprise du réseau d'eau pluviale
- Aménagement de voirie

Coût total de 335 000€ TTC, en déduction de l'octroi d'une subvention de 15 709€ par la préfecture.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

➽ Demande de subvention auprès du SME (syndicat mixte d'électricité)

Dans le cadre de la réalisation des travaux susvisés, la commune peut bénéficier de l'aide financière du syndicat d'électricité au titre de l'enfouissement des réseaux.

La demande de subvention est adoptée à l'unanimité.

Demande de transfert des subventions obtenues au titre de l'extension du gymnase sur le projet du city-parc

En 2013, la commune avait envisagé une extension du gymnase afin d'améliorer l'accueil des utilisateurs du bâtiment. Pour ces travaux, Nîmes Métropole avait octroyé un fonds de concours de 36 250€, le conseil régional, une subvention de 40 000€.

Parallèlement, la commune a avancé dans son projet de création d'un complexe sportif à l'est de la commune et a décidé d'abandonner l'extension du gymnase municipal. Ainsi, il propose au conseil municipal de solliciter les deux partenaires financiers de la commune afin qu'ils acceptent de transférer les aides financières octroyées, sur le projet de création d'un city-parc ; ceci, en les revalorisant au prorata du montant engagé par la commune.

La demande est adoptée à l'unanimité.

Régies municipales

Augmentation de l'encaisse autorisée pour les services de restauration scolaire et de l'ALSH

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Intempéries

Versement d'une aide exceptionnelle aux personnes sinistrées. Nîmes Métropole a ouvert un compte afin de recueillir des dons en faveur des sinistrés des dernières intempéries. Bouillargues s'y s'associe et a proposé une somme de 1 500€.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Congrès des Maires 2014

Il s'agit d'autoriser le remboursement des frais engagés par les élus pour participer au congrès des Maires 2014.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Décision modificative n° 1 du budget général

Il a été nécessaire de voter une DM afin d'ajuster certaines prévisions.
Ce point d'ordre du jour est approuvé avec 3 abstentions (M. Richard, Mmes Roman et Lafitte).

Tarifs 2015

La liste des tarifs municipaux pour l'année 2015 est actualisée.
Ce point d'ordre du jour est adopté avec 3 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux et Mme Favre).

Remboursement par la CANIM d'un trop-perçu au titre de la TEOM

Un montant de 63 227 € est reversé par Nîmes Métropole.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Vote des commissions municipales

Après la démission de M. Chasseloup, M. Richard a pris ses fonctions de conseiller municipal.
Il est à noter que la commission d'appels d'offres fait l'objet d'une réglementation particulière : le remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire est assuré par son suppléant sur la même liste, lui-même remplacé par le conseiller municipal inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier. Ainsi, s'agissant de la CAO, M. Chasseloup est automatiquement remplacé par Mme Lafitte qui devient membre titulaire, elle-même étant remplacée par Mme Magali Roman.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Avenants aux marchés signés avec les entreprises

➽ Société Archi et partenaires

Le montant total de la rémunération du maître d'œuvre est recalculé à 21 013,20€ TTC.
Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Favre, Lafitte).

➽ Société Sommatech

Des travaux de construction et de rénovation des bâtiments communaux ont été réalisés et ont modifié les besoins en terme d'entretien. Afin d'en tenir compte, le contrat initial est actualisé. La charge annuelle supplémentaire s'élève à 1092.65€ TTC, portant ainsi le montant du marché à 7 664.23€ TTC par an.
Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Favre, Lafitte).

Les comptes-rendus intégraux des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le site officiel de la commune www.bouillargues.fr

Quoi de neuf à Bouillargues ?

Point sur les travaux

Le chantier Grand rue

Ouverture prochaine d'un chantier dans la Grand rue

La communauté d'agglomération de Nîmes Métropole a constaté que les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement de la Grand rue laissaient apparaître en divers endroits des fuites importantes. Les sondages effectués en juillet 2014 ont confirmé ce diagnostic et permis d'affiner les mesures à prendre rapidement.

Les travaux nécessaires au remplacement de l'ensemble des réseaux humides (eau potable, assainissement, eau pluviale) commenceront dans la deuxième quinzaine du mois de juin 2015. La commune en profitera dès lors pour rénover complètement la chaussée en mettant en place des trottoirs aux normes d'une largeur de 1,40 m, en assurant la mise en sécurité des intersections et l'enfouissement des traverses aériennes des réseaux secs (électricité, téléphone) encore visibles en certains endroits. Cette réfection totale qui s'étend sur une distance d'environ 350m, du carrefour de la Grand rue et de la rue de la Fontaine jusqu'au rond-point de la rue de la Cave coopérative inclura également la place Saint-Félix. Elle permettra d'une part de limiter de façon significative la vitesse des véhicules sur ce tronçon tout en préservant le nombre actuel de places de stationnement et contribuera d'autre part à embellir le centre ancien de notre commune. La société SERI choisie comme maître d'œuvre élabore actuellement ce projet dont la réalisation est estimée à sept mois.

Sachez que nous restons à votre écoute et que tout sera fait pour limiter la gêne et les nuisances causées par ces travaux.

Réunions publiques (9 mars à 18h en mairie avec les commerçants de la Grand rue, 11 mars à 18h à la Bergerie pour les riverains de la Grand rue et les Bouillarguais intéressés).

Les travaux d'aménagement de la place Bon Mathieu se déroulent, quant à eux, selon le calendrier prévu. L'aménagement paysager devrait être réalisé en mars ou avril. Dans de la rue de la Cave coopérative les canalisations d'eau pluviale ont été changées et les réseaux secs enfouis. Les travaux de rénovation complète de la chaussée se dérouleront jusqu'à la mi-avril.

François Dupuis
Adjoint aux travaux et marchés publics

Après trois années particulièrement importantes et l'achèvement de deux bâtiments neufs : la Maison des Associations du Parc Blachère et l'ALSH, le budget 2015 reste ambitieux, avec la poursuite de la rénovation du patrimoine, d'importants travaux de voirie et d'aménagement du territoire.

Roger Séguéla,
1er adjoint
Administration générale et finances

2015 un budget ambitieux et équilibré, marqué par une baisse des impôts locaux

Quelle est la philosophie du budget 2015 ?
Le budget 2015 fera l'objet d'un rééquilibrage entre recettes et dépenses ce qui permettra une baisse des impôts locaux.

LES DONNEES HISTORIQUES

⇨ Montant élevé historique des taux des taxes locales, notamment de la taxe foncière supérieure à 25%,
⇨ Bonne gestion financière des finances communales depuis 6 ans,
⇨ Baisse des taxes, envisagée dès 2014 ; mais un problème d'éthique en période électorale avait entraîné son report à 2015

LE CONTEXTE 2015

■ Forte augmentation de la pression fiscale sur les particuliers due aux mesures gouvernementales.
■ Réduction des dotations, coût des nouveaux rythmes scolaires entre autres (147 000 euros), viennent peser sur les finances locales et vont amener de nombreuses communes à augmenter les impôts locaux en 2015 (hausses fiscales qui seront opérées par les communes à la place de l'État qui n'a pas fait les réformes nécessaires).
■ Hausse des bases locatives de 0.9 % votée par le Parlement, nettement supérieure au montant de l'inflation (quasi nulle en 2014, cf taux du livret A).

LES DECISIONS POUR LE BUDGET 2015

■ Compenser la hausse des bases de 0.9 % par une baisse des taxes locales de 1% pour alléger la pression fiscale pesant sur les Bouillarguais assujettis.
■ Augmentation des dépenses sociales en période de crise. La subvention au CCAS est augmentée de 80% et quasiment triplée sur 3 ans, la subvention de la crèche est augmentée de 5000€.
■ En contrepartie, réduction de 5% des subventions aux associations, dans le cadre d'une participation citoyenne à l'effort général, sachant que sur 2 ans, le montant total est à la hausse.
■ Renégociation de tous les contrats de la commune avec les fournisseurs, pour obtenir soit une baisse des coûts, soit une amélioration de la prestation.
■ Moratoire maintenu sur le recrutement et les salaires, en application des directives de la Cour des comptes, présidée par Didier Migaud. Un nouveau tour de vis sur les budgets.
■ Réduction de l'amplitude d'ouverture de l'accueil, fermé dorénavant le vendredi après-midi. La mairie de Bouillargues était la seule du secteur à ne pas fermer ½ journée par semaine.
■ Facturation des NAP (nouveaux rythmes scolaires) à compter de la rentrée de septembre 2015.
■ Toutes ces mesures permettront de maintenir l'autofinancement à son niveau antérieur et l'investissement réel à 3 M€.

“Avant de dépenser de l’argent, il faut le gagner”

C’est de la GBPF : Gestion en Bon Père de Famille et dans ce but, nous avons modifié la présentation du budget en commençant par les recettes de fonctionnement, puis les dépenses de fonctionnement, ce qui donne le virement à la section d’investissement, qui s’ajoutant aux recettes d’investissement permet de définir le montant des investissements. Bizarrement, cela n’a jamais été fait à notre connaissance dans les collectivités, sauf dans les hôpitaux publics...

Les principaux éléments du budget 2015

RÉVISION À LA BAISSE DU TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Taxe d’habitation :
baisse de 15.40 % à 15.25 %

Taxe foncière :
baisse de 25.23 % à 24.98 %

Taxe sur le foncier non bâti :
baisse de 56.82 % à 56.26 %

LES INVESTISSEMENTS

Le virement de la section fonctionnement à la section investissement
Son montant sera supérieur à 2.4 millions d’euros

Les investissements réels seront d’un montant de 3.1 millions d’euros
Conformes à nos engagements de campagne.
Compte tenu des recettes diverses d’investissement, FCTVA, subventions diverses (notamment pour la Grand rue) il ne sera pas fait appel à l’emprunt en 2015.

LA DETTE

Conséquence de notre bonne gestion financière, la dette par habitant baissera de 800 euros au 1er janvier 2015 à 700 euros au 1er janvier 2016.
Ce qui pour une commune de 6 368 habitants, permettra d’emprunter 2 millions d’euros en 2017, tout en restant inférieur à la norme de 900 euros par habitant.
Nous nous donnons ainsi les moyens de financer le complexe sportif multigénérationnel.

Les Oisillons font leur cirque !

La crèche

Cette année, point de joli conte ou spectacle de marionnettes... mais de l'action !

En effet, l'association la Clairière aux Oisillons a offert aux enfants, pour Noël, un petit spectacle de cirque de la troupe Moréno. Le 7 décembre, Monsieur le clown et ses acolytes ont envahi le nid. Passée la crainte liée à cette présence inattendue, c'est les yeux écarquillés et la bouche grande ouverte pour certains que nos oisillons ont regardé les différentes acrobaties des chiens, chats, chèvre et autres colombes. S'ils n'ont pas compris toutes les subtilités des échanges du clown, nul doute que beaucoup d'images se seront imprimées dans leurs petites têtes. Les festivités de Noël se sont poursuivies d'abord le 18 décembre par un bon goûter et la venue du père Noël. À cette occasion, les plus téméraires ont pu directement lui dire ce qu'ils voulaient tandis que les autres se contentaient de l'observer d'un peu plus loin. Ce fut ensuite le traditionnel repas de Noël le 23 décembre avant de partir en congés, mais… sans toutefois oublier de mettre les petites pantoufles au pied du sapin. Ils ont ainsi eu la bonne surprise de trouver à leur retour début janvier, des petits paquets, sans doute le retour du père Noël à la commande faite par les "Taties" pour les oisillons. Un grand merci au père Noël pour ces moments magiques !

Les Oisillons se préparent maintenant au prochain grand moment, carnaval, qui se fera conjointement aux festivités du village, mais en toute sécurité dans le nid ! À bientôt pour de nouvelles aventures !

INSCRIPTIONS

Les infos de la Clairière aux Oisillons

La Commission d'Attribution des Places pour la rentrée de septembre 2015 se tiendra le 19 mai. Les demandes d'accueil régulier sont à faire, avant cette date, directement auprès de la directrice de la crèche, en fournissant un certificat de naissance (ou justificatif de grossesse) ainsi qu'un justificatif de domicile sur la commune de Bouillargues.

INITIATIVES CITOYENNES

LA SOLIDARITÉ à l'école Marcel Pagnol

Le mois de décembre a été placé sous le signe de la solidarité à l'école Marcel Pagnol. En effet, deux actions solidaires ont eu lieu durant ce mois.

Comme depuis plusieurs années, le père Noël vert du Secours populaire est passé à l'école le 16 décembre, afin de récolter les jouets, livres… et autres dons que les élèves avaient apportés de chez eux très généreusement.
Après un tour complet des classes, durant lequel les enfants ont écouté, posé des questions, le camion est reparti rempli à ras bord de présents multiples et divers.
La grande nouveauté cette année a été la participation de l'école au Téléthon.
L'idée a germé dans la tête de Pierre-Yves Peres, le directeur.
Très vite il a reçu l'adhésion de l'équipe et le projet a pu être élaboré…
Avec l'aide des parents d'élèves, une après-midi vente de gâteaux et boissons a été organisée le jeudi qui précédait le Téléthon, à 16h30.
De nombreux gâteaux ont été apportés par les familles.
La coopérative scolaire a pris en charge l'achat du lait, du chocolat et des boissons.
Et c'est ainsi que de nombreux parents, enfants, et enseignants des deux écoles se sont retrouvés autour d'un verre ou d'un gâteau pour un vrai moment de pure convivialité.
Cette manifestation a permis à l'école de récolter 543 euros !
Le 16 décembre (le même jour que le passage du Père Noël vert !) les délégués de classe et le directeur ont été reçus en mairie afin de remettre le chèque au profit du Téléthon.
Soyons certains que ces deux actions ont fait comprendre aux enfants ce qu'est la solidarité

B. Sagné

Le père Noël à la crèche

Le spectacle du cirque Moréno

CIVISME

Vivre Ensemble

À chaque sonnerie, 350 enfants investissent la cour de récréation, "la forêt", le plateau sportif... Pour que ces espaces soient des lieux de jeu, de détente, de liberté, mais aussi de sécurité et de respect de l'autre, les élèves ont été associés à une réflexion sur la nécessité du respect des règles réfléchies et élaborées ensemble.
Des choses sont permises, d'autres pas ! Les délégués des élèves, réunis par le directeur, ont imaginé des panneaux rouges (les interdits) et des verts (les permis), puis les ont réalisés avec l'aide de Carole, la secrétaire.
Commentés dans les classes par les délégués et les enseignants, ces pictogrammes affichés dans l'école prouvent déjà leur efficacité, au bénéfice de tous et de la vie collective !

À l'école Charles Péguy

une classe blanche sous une pluie d'étoiles

Début janvier, les élèves de l'école Charles Péguy de la grande section de maternelle au CM2 ont dévalé les pentes de la vallée du Champsaur sur les pistes de la station d'Ancelle.

Pendant 5 jours, ils ont alterné les descentes à ski, la sculpture sur neige et bien sûr les batailles de boules de neige.

Les moniteurs de l'ESF ont encadré les petits comme les grands et en fin de semaine les enfants ont reçu leurs récompenses directement des mains des bonshommes rouges. Du Pioupiou, pour les plus petits, jusqu'aux 3es étoiles, tous les enfants ont reçu le précieux sésame avec joie.

C'est par une boum, où les jus de fruit et les sirops ont coulé à flots, que les enfants ont fêté leur réussite.

Du côté de Bouillargues, l'association des parents d'élèves a concocté pour le troisième trimestre un vide-grenier qui aura lieu dans l'enceinte de l'école début mai. Ça sera pour les familles et les visiteurs l'occasion d'un moment convivial et utile.

Enfin, grâce à la pédagogie innovante et au suivi personnalisé des élèves, les demandes d'inscription ne cessent de croître depuis ces dernières années. Aussi, l'école Charles Péguy comptera une classe de plus à la rentrée prochaine.

Pour tout renseignement et inscription : www.ecolecharlespeguy.fr

ALSH

L'hiver et M. Arlequin invités d'honneur à l'ALSH

L'hiver présent, les petites mains de l'ALSH ont confectionné des mobiles aux flocons de coton, des bonshommes de neige et des porte-stylos pour honorer la venue de cette belle saison. Pour rester dans le thème, les plus grands se sont rendus à la patinoire de

Semaine aux Orres pour l'Acamp'ados

Le lundi 9 février, cinq Bouillarguaises et neuf Bouillarguais accompagnés de Aladin Guesmi et Marine Sanchez (leurs animateurs) s'étaient donné rendez-vous à la gare SNCF. Tous, valise à la main, étaient sur le départ pour les Hautes Alpes et plus précisément à Baratier à proximité des Orres. Au programme de cette semaine ski, rando raquette et construction d'igloo. Les journées furent intenses et bien remplies, en voici un petit aperçu : silencieux lors des petits déjeuners, c'est encore somnolant que le groupe empruntait la navette pour se rendre à destination de la station des Orres. Revigorés par l'air vivifiant et réchauffés par le soleil nos jeunes étaient fin prêts pour le fameux planté de bâton. Les niveaux de ski hétérogènes n'ont en rien entamé la bonne cohésion du groupe, entraide et humour étaient de mise pour slalomer dans la poudreuse. Après ces journées très actives, il était alors temps de prendre le chemin du retour. En soirée, temps libre, jeux et fous rires ont animé les veillées du groupe. L'heure bien avancée et les paupières lourdes annonçaient le repos tant mérité. Après ces journées bien remplies, comprenez que ces jeunes exténués aient pu "zapper" leur téléphone portable. Parents, soyez rassurés vos enfants ne sont donc pas nomophobes (peur d'être séparé de leurs téléphones portables), mais des jeunes qui pendant ces 5 jours d'aventure ont su vivre intensément chaque instant et profiter de cette belle aventure que vous leur aviez permis de vivre. Un grand Merci à tous.

La petite troupe dans la neige

l'Odysséum à Montpellier. Les premiers pas sur la glace étaient hésitants et quelque peu crispés, mais au fil des glissades, les sourires et la fierté ont fait leur apparition. Les plus jeunes se sont installés dans les fauteuils du ciné Gaumont pour partir en voyage en compagnie de Gus, un oiseau peu ordinaire… Également à l'honneur pour ces vacances, Monsieur Arlequin. Jour après jour, il a pris formes et couleurs pour être fin prêt et célébrer Carnaval accompagné des enfants dans un beau défilé de costumes et d'artifices de confettis. C'est sur cette belle journée de fête que les vacances d'hiver se sont clôturées à l'ALSH.

PRJ

Le Point Rencontre Jeunes est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires de 13h30 à 18h30 en accès libres aux jeunes de 11 à 15 ans, coût de l'adhésion 15€/an. Mme Salmeron au 06 76 97 28 44

Procédures administratives d'inscriptions à l'ALSH

Prochaines vacances et périodes d'inscriptions

- **Vacances de Pâques lundi 13/04 au vendredi 24/04 - inscriptions du 23/03 au 1/04.**
- **Vacances d'été du lundi 6/07 au lundi 31/08/15 inscriptions du lundi 1/06 au vendredi 26/06, les mardi et jeudi de 9h à 11h30 -14h à 16h15, les mercredis de 9h à 17h.**

Démarche pour tous les enfants qui fréquenteront l'accueil de loisirs cet été

1/ Le DUC (dossier de renseignements communal rentrée scolaire 2015/2016) disponible dès les vacances d'avril. A déposer dans les locaux de l'accueil de loisirs avec tous les documents à joindre.

2/ Une fiche de fréquentation (qui détermine les jours de présence) sera jointe au dossier accompagné du paiement.

Le DUC est remis par l'intermédiaire des écoles pour les enfants qui fréquentent les établissements publics. Pour les enfants de l'école Charles Péguy et les nouveaux arrivants de la commune, les documents sont téléchargeables sur le site de la commune ou peuvent être récupérés dans les locaux de l'accueil de loisirs ou en mairie.

Contact 06 76 48 58 53 ou 06 76 97 28 44

COLLÈGE LES FONTAINES

Les collégiens ont fait honneur au devoir de mémoire

Les 11 et 12 décembre 2014, les élèves des huit classes de troisième du collège sont allés à Fontaine de Vaucluse.

Visite du musée de la résistance

Une journée sous le double signe de l' histoire et de la géographie où, sous la houlette de M. David le professeur, plus de 200 élèves par an découvrent de manière personnelle et sensible le déroulement de la Seconde Guerre mondiale. Tout d'abord, une demi-journée est consacrée à la visite du musée de la Résistance afin de voir la vie quotidienne sous l'Occupation et les sacrifices consentis au niveau régional. Un vrai moment de réflexion sur l'histoire. La pause est prise sur le site de la Fontaine en face du musée. Occasion aussi d' admirer la résurgence* (**réapparition à l'air libre, sous forme de grosse source, de l'eau absorbée par cavités souterraines*) qui a donné son nom au village, phénomène par ailleurs étudié en géographie. Ensuite, les élèves assistent à la projection d'un film : la France sous l'Occupation, une démonstration des sacrifices consentis niveau national. À chaque visite, un bilan se fait sous forme de réponse à un questionnaire, afin que chacun garde trace de cette expérience aussi formatrice que fondamentale pour leur culture citoyenne. Cette sortie, une véritable tradition de mémoire au collège, est au moins à sa quinzième édition cette année.

Visite du musée de la résistance à Fontaine de Vaucluse

Le témoignange riche et émouvant de M. Girard

Cette année, en outre, les élèves ont bénéficié d'un moment unique de partage intergénérationnel : Étienne Girard, 91 ans, ancien résistant, est venu raconter, dans la semaine du 15 au 19 décembre, son expérience de l'exode et de la vie quotidienne à cette époque s'appuyant sur des images pour relater son expérience. Il a pu pendant deux heures donner son témoignage et les jeunes n'ont pas été avares de questions. Merci à lui, nous lui sommes très reconnaissants de ce cadeau de mémoire. Une trace vidéo sera conservée dans l'établissement afin de perpétuer ce souvenir vivant et rare.

Phénomène de la résurgence

Sarah Ausseil avec Céline Rossi et Rodolphe David, référents culture.
Photos : Jean-François Michon

La cathédrale de Murcia en Espagne

ÉCHANGE CULTUREL

Le retour de Murcia : culture de partage et partage de cultures…

par Sarah Ausseil, référent culture

Du 18 au 25 janvier, une cinquantaine d'élèves des classes de 4e F/G bilangues et 3e F/G bilangues se sont rendus dans la région de Murcia en Espagne pour un voyage d'études.

En effet, en 2014, Dolores Corzo, professeure d'Espagnol, avait posé les bases d'un échange avec un collège de la région de Murcia : 28 élèves de quatrième espagnols étaient venus au collège, intégrés au cours des classes de leur niveau et logés dans des familles de la région. Les enseignants avaient eu d'excellents contacts et des échanges aussi intéressants qu'amicaux. Cet échange a eu un grand succès et à la demande des deux parties, il a été renouvelé cette année.

C'était cette fois à nos élèves de partir. Ils ont reçu un accueil aussi émouvant que chaleureux et le départ, dimanche 25 janvier, n'a pas été sans larmes de part et d'autre… Parions que nos élèves auront à cœur d'entretenir les contacts pris.

L'échange se poursuit puisqu'en mars d'autres élèves de ce collège reviendront dans les mêmes conditions.

Rappelons que le collège a obtenu **le label Étoile Excellence** pour les langues. C'est en grande partie dû au dynamisme des équipes de langue, qui organisent chaque année, depuis 2001 pour l'anglais et 2000 pour l'espagnol des voyages ou échanges avec l'étranger.

Occasion bien sûr d'exercer ses connaissances en langue, mais, au-delà, d'effectuer un travail sur des savoirs être, aussi importants que les savoirs eux-même. Avant de parler, encore faut-il être ouvert et curieux et avoir envie d'aller vers l'autre dans sa différence.

Le principe est le bain linguistique. L'apprentissage se fait par immersion. Les élèves logeant toute la semaine dans des familles. Au-delà de l'apprentissage de la langue, la découverte de la culture de l'autre est l'objectif essentiel.

Théâtre

Le groupe théâtre du collège "les Fontaines" donnera ses représentations de fin d'année le jeudi 7 mai et le jeudi 4 juin à 20h à la Bergerie. Le produit des entrées et de la vente de boissons et nourriture sera entièrement destiné au foyer du collège les Fontaines.

Comité Socio-Culturel

EXPOSITION D'ART

EXPOSITION SAINT FÉLIX

Cette exposition organisée par le Comité Socio-Culturel a pour but initial la rencontre d'artistes de Bouillargues auxquels se sont joints des artistes des "alentours" cette année. Au total 61 exposants pour une rencontre éclectique dans une ambiance joyeuse et peu protocolaire. 49 peintres avaient accroché leurs œuvres (huiles aquarelles, pastels, dessin) aux cimaises. Et une première pour cette 17e édition, 9 sculpteurs avaient positionné 19 œuvres sous les voûtes séculaires de la "Bergerie"; figuraient également une icône et seulement deux photographies très remarquées,malgré leur petit format. Michel Magnin sculpteur qui avait offert une œuvre en 1985 a accepté… 30 ans après... de participer, en venant déposer une œuvre originale "Ligne rouge" réalisée en papier recyclé et en honorant de sa présence le vernissage. Succès qui revient à chacune des très nombreuses personnes bénévoles impliquées à l'élaboration de cette manifestation locale très prisée par les amateurs d'art.Merci à la municipalité représentée par les adjointes et adjoints, M. Séguéla 1er adjoint représentant M. le Maire excusé. Merci au service technique pour son aide logistique.

Inca Moitry

MUSIQUE

La chorale "l'accroche rayée"

La chorale compte 25 membres répartis en 3 pupitres : soprano, alto et basses. Elle entame cette année ses onze ans d'existence, sous la direction d'une nouvelle chef de chœur, Isabelle Joubert, professeur diplômé du conservatoire. Son nouveau répertoire se compose de chansons françaises (J.J. Goldman, M. Sardou, M. Berger) ainsi que de reprises de trois Nocturnes de Mozart. Les répétitions se déroulent le lundi de 19h45 à 21h45 au parc Blachère salle 8. Les choristes se sont produits à Montfrin en décembre 2014 en compagnie de la chorale de ce village. Ils participeront aux manifestations organisées par le Comité durant l'année 2015, notamment lors de la semaine des ateliers du CSC à la Bergerie du 22 au 26 juin.

Jany Gonin

Nouvelles coordonnées

Le siège du Comité Socio-Culturel se trouve désormais à la maison des associations du parc Blachère (deux entrées : rue du Pont de la République et rue de la Fontaine).
Même numéro de téléphone : 04 66 58 21 29
Mais nouvelle adresse de messagerie : comite-socio-culturel@orange.fr
Permanences les mardi et jeudi de 17h à 19h, les mercredi et vendredi de 10h à 12h

PUCES

Bourse aux vêtements

Deux fois par an (octobre et avril), la section "Bourse aux vêtements" offre la possibilité à tous de vendre vêtements et accessoires, adultes et enfants par l'intermédiaire d'une équipe de bénévoles pour qui ce sera la 29e année. **La bourse de printemps/été 2015 aura lieu du 9 au 13 avril à la Bergerie.** Dépôt le jeudi 9 avril, vente le vendredi 10 et samedi 11 de 9h à 19h, retrait le lundi 13 avril. Le nombre de déposants étant limité, il faut téléphoner à Marie-Noël, 06 62 83 98 53 à partir du 20 mars. En y participant, vous ferez, non seulement de bonnes affaires, mais aussi une bonne action puisque les 10% prélevés sur vos ventes le sont dans un but caritatif.
Notez aussi la date du **vide-grenier le jeudi 14 mai 2015**, jour de l'ascension. Inscriptions à partir du 16 avril, au même numéro de téléphone.

LANGUE

Cours d'espagnol

Nous tenons à remercier la direction du collège "les fontaines" qui nous autorise à pratiquer des cours d'espagnol dans ses locaux. Carina Andréo, professeur dans cet établissement, reçoit 12 inscrits, adultes assidus, niveau "avancé".
Un cours pour débutants sera proposé à la prochaine rentrée en espérant trouver un professeur disponible (contact au 06 81 19 52 41)

Contactez-nous aux heures de permanence au 04 66 58 21 29 ou à l'adresse comite-socio-culturel@orange.fr
■ Si vous êtes intéressés par des cours de théâtre pour enfants de 5 à 8 ans
■ Si vous êtes intéressés par des cours d'espagnol pour débutants

DANSE

Sévillane et rumba avec OLÉ SEVILLA

Depuis 2002 des cours de danse "sévillane" sont proposés les jeudis de 18h30 à 19h30 pour les débutants, de 19h30 à 20h30 pour les avancés et depuis trois ans de 20h30 à 21h un cours de rumba est en place. Suivies par des exercices, des répétitions, les chorégraphies prennent forme dirigée par Virginie Lopez, notre professeur, dans une ambiance très enjouée, mais où prône la rigueur. Les 4 temps d'une Sévillane suggèrent la vérité de toute relation... la rencontre, la connaissance, la dispute et la réconciliation... il suffit de suivre la musique, de s'imprégner du chant, sinon des paroles, pour être emportés et trouver le rythme et la cadence.

La participation à la vie locale permet au groupe d'évoluer lors du forum des associations, de la Fête de la Musique, durant la "Semaine bleue" à la Maison de retraite et le point fort est marqué par la participation au Festival de St. Géniès de Malgloirès qui est prévu le samedi 11avril en soirée pour la 5e année : avis aux amateurs !

Passage des compagnons d'Emmaüs
25 mars, 22 avril, 27 mai
Le ramassage d'objets, meubles utilisables par les Compagnons d'EMMAÜS a lieu le 4e mercredi du mois. Téléphoner d'avance au 06 81 19 52 41 en précisant le volume, le nombre d'objets, etc.

MANIFESTATIONS

AGENDA

DU LUNDI 16 AU JEUDI 19 MARS
"Marelles " (34e Panorama)
Les enfants des écoles et les résidents de la maison de retraite imaginent et exposent cette année sur le thème de "l'arbre". Rez-de-chaussée de la Bergerie. Ouverture au public de 14h à 19h. Contact : 04 66 20 29 44

DU JEUDI 9 AU LUNDI 13 AVRIL
Bourse aux vêtements
Rez-de-chaussée de la Bergerie. Vente au public le vendredi 10 et samedi 11 de 9h à 19h. Contact : 06 62 83 98 53

JEUDI 30 AVRIL
Ciné-club
"La Reine Margot" de Patrice Chéreau (Alexandre Dumas) - 1994 avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Dominique Blanc,Virna Lisi…

JEUDI 14 MAI
Vide-grenier du CSC
Le jeudi de l'Ascension. Emplacement à définir. Contact : 06 62 83 98 53

JEUDI 28 MAI
Ciné-club
– Madame de… Max Ophuls (Louise de Vilmorin) – 1953.Avec Charles Boyer, Danielle Darrieux, Vittorio De Sica…

SAMEDI 6 JUIN
Gala de HIP-HOP aux arènes de Bouillargues à 21h30. Contact : 04 66 20 55 52

JEUDI 18 JUIN
Ciné-club (séance à 19h)
Le Parrain -1972 - Francis Ford Coppola (Mario Puzo) avec Marlon Brando, Al Pacino, Robert Duvall, James Caan…

DU LUNDI 22 AU VENDREDI 26 JUIN
"Exposition des ateliers du Comité" rez-de-chaussée de la Bergerie. Contact : 06 68 32 80 55

LUNDI 29 JUIN
Gala de danse de l'école Josette Ponsy à 20h30 au théâtre de Nîmes Renseignements : 04 66 20 55 52

sarl GARAGE PRADE

CARROSSERIE - MECANIQUE - CLIMATISATION
TOUTES MARQUES - DEPANNAGE - 7/7
VENTES Véhicules Neufs et Occasions

AGENT
Tel.04 66 20 38 48
Fax.04 66 20 55 27
PEUGEOT

Règlement toutes assurances

RN 113 - ZI Les Bosquets
Rue de Garons - BOUILLARGUES

Ets SANCHEZ

04 66 20 57 99

Planet-ménager
Electroménager - Image - Son

Vente
Installation
Dépannage
Alarme
TV Antenne
Réception Satellite

Nouveau Votre Cuisine

Devis
Etude
Conception
Pose

ETS-SANCHEZ@sfr.fr
www.planetmenager.com
12rue Michel 30230 Bouillargues

Une nouvelle vie pour vos meubles de cuisine !

Rénovés par votre artisan

Peinture essuyée, Patine à l'ancienne, Stuc,
Enduits rustiques, Rénovation meubles cuisine,
Relooking, Papier peint, Façade.

PM Pascal MERCIER
ARTISAN PEINTRE

8, impasse de l'Aigoual
30230 BOUILLARGUES

Tél / Fax : 04 66 20 43 17
www.pascalmercierdeco.com

GARAGE ARQUIZAN

RENAULT
Agent Renault

VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATION TOUTES MARQUES

Tél.04 66 20 38 02 201 rue de la Paix-30230 Bouillargues

Garage VERA & fils

Mécanique générale

Toutes marques
Vente VN-VO

4 chemin de Saint Estève
30128 GARONS

Tél. 04 66 70 09 70

Institut cybelle

44 Grand rue
30230 Bouillargues
04 66 20 17 73
Soin du visage et du corps, extensions de cils à cils, onglerie,
épilations, PBA (Psycho-Bio-acupressure)
de 9h à 19h sur rendez-vous du mardi au samedi matin

MJ CRÉATION

SALON DE COIFFURE

TÉL. 04 66 20 76 38
1 BIS, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 30230 BOUILLARGUES

Pépinières

Tél 04 66 38 11 16

ARBORAMA

Chemin des Canaux 30132 CAISSARGUES

COMITÉ SOCIO-CULTUREL

DEVINETTE

L'actrice mystère du Ciné-club…

24, 25 et 26 avril 2015
2e édition du week-end du Ciné-club
À vous de jouer !

La première personne *non adhérente au ciné-club* qui trouve la réponse est invitée avec la personne de son choix tout le week-end, aux projections, lectures, débat- conférence, signature de son livre, et pour un déjeuner avec notre invitée-mystère.

LES CLÉS DE L'ÉNIGME…

Qui est l'actrice-mystère qui viendra au ciné-club Jacques de Baroncelli du 24 au 26 avril 2015 ? Elle sera présente à la Bergerie ; elle nous présentera sa carrière et son dernier film tourné en 2014.

Réponse au Comité Socio-Culturel avant le 13 avril
courriel : comite-socio-culturel@orange.fr
Maison des associations - Parc Blachère
30230 Bouillargues

Actrice internationale, elle a tourné avec les grands réalisateurs français, de la Nouvelle Vague à nos jours, le tout Hollywood, les réalisateurs italiens… Elle fut une icône du cinéma allemand. Elle compte à son actif 103 films, 34 téléfilms, dont une série très célèbre.
Elle est née en Amérique du Nord. À l'âge de 17 ans, elle vient à Londres, escale avant Paris pour étudier la peinture et suivre des cours d'histoire de l'art au Louvre.

Quelques pistes…
Excellente cavalière, elle voulait être "Rejoneadora".
Elle venait à la Féria dans les années 60 avec Ernest Hemingway et toute la bande d'amis artistes, Picasso, Cocteau, Orson Welles et les toréros Antonio Ordoñez, Luis Miguel Dominguin…
Elle a eu un enfant avec un grand réalisateur français.

Le programme du week-end

- Vendredi 24 au soir : un cocktail pour découvrir notre comédienne "au 9" - 9 rue de l'Étoile à Nîmes sur réservation avant le 13 avril au 06 20 17 88 90.
- Samedi 25, à 18h30, à la Bergerie : présentation de l'actrice, de sa carrière, débat avec le public.
- Puis signature de son livre, apéritif dînatoire et projection d'un premier long métrage.
- Dimanche 26, à 11 h : projection de son dernier film (sorti fin février), au cinéma le Sémaphore
- Puis à 15h30 : à la Bergerie, projection d'un deuxième long métrage.

COMITÉ SOCIO-CULTUREL DE BOUILLARGUES

ASSURANCE

UN PROJET DE MUTUELLE COMMUNALE À BOUILLARGUES

Le projet de Mutuelle communale à Bouillargues reste d'actualité.
La mairie poursuit actuellement une étude de faisabilité. Pour ce faire, il est important que le maximum de Bouillarguais réponde à l'enquête en cours. Le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées par cette démarche sera déterminant pour obtenir les meilleurs tarifs.
Lorsque suffisamment de personnes se seront manifestées, des démarches seront réalisées auprès de plusieurs mutuelles pour obtenir les meilleurs remboursements.
Les formulaires de réponse sont disponibles sur le site de la mairie et à l'accueil de la mairie.
MERCI DEVOTRE MOBILISATION SI VOUS VOULEZ QUE CE PROJET ABOUTISSE.

INFOS

Vous pouvez consulter sur le site de la mairie www.bouillargues.fr présentations, coordonnées, adresses et géolocalisation des commerces et des associations de la commune.

OM

Les ordures ménagères

HALTE AUX DÉCHETS SAUVAGES !

Des déchets en tout genre (gravats, déchets de construction, ordures, bouteilles...) sont fréquemment déposés dans les fossés de nos chemins communaux.

Ces dépôts sauvages polluent notre commune et coûtent cher à notre collectivité (frais de personnel et de nettoyage).
Des instructions fermes ont été données à la Police municipale pour lutter contre ce phénomène et poursuivre les auteurs de ces actes, qui sont d'ailleurs pénalement répréhensibles.

Article R635-8 du Code pénal :
Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.
Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit
Les amendes peuvent aller jusqu'à 1500 euros, avec remboursement des frais engagés pour la dépollution.

site du PONT DU GARD

PATRIMOINE MONDIAL
GRAND SITE DE FRANCE®

Demandez votre carte d'abonnement GRATUITE pour l'accès au Site du Pont du Gard

Dès lors que votre commune a signé une convention avec le Site du Pont du Gard, vous pouvez bénéficier d'un abonnement annuel gratuit.

Cette carte vous donne un accès illimité *(jusqu'à 5 personnes par visite)* au PONT DU GARD et à ses espaces culturels *(Musée, Ludo, Ciné, Expo et Mémoires de Garrigue)* pendant toute l'année.

Bénéficiez en plus de 20% de réduction sur les spectacles, concerts et animations payantes *(se renseigner à l'accueil du site)*

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?

Vous présenter à l'accueil de votre Mairie avec :

- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou numéro d'immatriculation

Carte à usage strictement privé. Renseignements professionnels au 04 66 37 51 10

EXPO

Site du Pont du Gard

Renseignements grand public : **04 66 37 50 99** - Site internet : **www.pontdugard.fr**

CÉLÉBRATIONS

Le nouvel an Hmong…

Le 21 février, Bouillargues est devenue, l'espace d'un week-end la capitale française des Hmongs venus de tous les départements français… et même de l'étranger… pour fêter le Nouvel An chinois, placé cette année sous le signe de la Chèvre.

Samedi, le président de l'agglo, les élus de la Vistrenque et quelques invités ont été accueillis par M. Neng Yang président des Hmongs du Sud, association organisatrice de la manifestation.
Après les discours et un bref rappel historique relatant l'établissement de la communauté dans la région (principalement axé sur le maraîchage et l'agriculture), la place est laissée à un spectacle haut en couleurs composé de danses traditionnelles, de chants et une présentation éclatante des différents costumes des principales régions indochinoises, le tout accompagné de musique. C'est un grand moment de convivialité.
Durant tout le week-end se sont succédé jeux, chants, danses, spectacles dégustation de spécialités typiques. Merci à toute la communauté qui a su faire partager ses traditions, sa culture et son sens de l'hospitalité.

VENTE PRODUITS LOCAUX

LA RUCHE QUI DIT "OUI" pour consommer local et sain !

www.laruchequiditoui.fr

"La ruche qui dit oui" est arrivée dans votre village depuis presque un an déjà. Des abeilles butineuses et des producteurs s'y rencontrent chaque vendredi pour une distribution de bons produits locaux. Des paniers de productions saines pour toute la famille, dans une ambiance conviviale.
Au départ, "L'étal idéal" est une association qui désire promouvoir les produits locaux, les produits régionaux issus de producteurs et fabricants respectant une charte de qualité. Elle anime des points de vente individuels et collectifs, participe et crée des manifestations visant au développement de la promotion et à l'information sur la consommation de produits sains. C'est pourquoi nous avons adhéré sur Bouillargues à un groupement d'achat : "La ruche qui dit oui".

C'EST QUOI ?
Une Ruche, c'est bien plus qu'un marché éphémère, cela permet de se rencontrer, d'échanger et de s'entraider entre voisins. Tous les vendredis soirs de 17h30 à 19h30, des producteurs viennent livrer des produits qui ont été au préalable commandés sur le site internet. Cela participe à l'économie locale tout en achetant des produits sains et de qualité directement au producteur! Une fois par semaine, vous pourrez accéder aux fruits, légumes, œufs, viandes, pains... de votre région. Aucun engagement, aucun minimum de commande, pas de panier fixe. C'est vous qui choisissez!

En parallèle, une fois par mois des rencontres culinaires ont eu lieu. Ces repas étaient préparés avec les produits de la ruche chez Franca qui vous accueille chaque vendredi pour la distribution des paniers, au 3 impasse des Sedens à Bouillagues. Nous souhaitons réïtérer l'opération.
Pour vous inscrire il faut simplement aller sur le site et vous laisser guider, c'est très facile. Ensuite c'est à vous de jouer !
Contact : Françoise Ilardi au 06 30 06 12 42.

DANSE

LE CERCLE : un nouveau lieu dédié au hip-hop

Depuis janvier 2015, la commune de Bouillargues a le plaisir de compter un nouveau lieu d'expression dédié à la culture hip-hop : Le Cercle.

Planning et tarifs : www.dastorm.fr
Contacts : lecercle.ds@gmail.com
Tél. 07 83 10 12 47

À l'initiative de ce projet, l'association Da Storm qui œuvre depuis 2006 pour la promotion de la culture hip-hop au travers, d'une part d'événements tels que le festival "Tout simplement hip hop" ou encore de 2011 à 2013 le "Battle Of the Year France" et d'autre part par le biais d'ateliers.
C'est justement à ces ateliers que Le Cercle est dédié (danse hip-hop, graffiti, beatbox, DJ...). Ainsi des ateliers de danse hip-hop et de graffiti sont proposés toute l'année et durant les vacances scolaires, des stages d'une semaine sont proposés où l'on peut retrouver toutes les autres disciplines de la culture hip-hop.
***"A priori, on pourrait croire que ces ateliers sont exclusivement pour un jeune public, mais Le Cercle propose aussi des ateliers pour les adultes"*, nous confie Ghislain Nouguier, cofondateur de l'association avec Sébastien Patin.**
Pour résumer, "Le Cercle" c'est donc des ateliers et des stages toute l'année alors n'hésitez plus, faites le premier pas et rentrez dans Le Cercle !

© Oz - Patricia Martinez

LA MISSION DU CORRESPONDANT DÉFENSE

Choisi parmi les élus, le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires de son département pour les questions relatives à la défense et aux relations Armée-Nation.
Sa mission comporte trois aspects :
- Informer sur les activités de défense (volontariat, préparations militaires, réserves);
- Coordonner le parcours citoyen (recensement, journée de défense et de citoyenneté, lien avec le milieu éducatif);
- Sensibiliser au devoir de mémoire (commémorations, cérémonies patriotiques).

Il est rappelé que tout jeune Français (garçon ou fille) qui atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie.
Il doit se munir à cet effet du livret de famille à jour, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Une attestation lui est alors délivrée.
Il est ensuite convoqué pour la journée de défense et du citoyen à l'issue de laquelle il reçoit un certificat individuel de participation, indispensable pour se présenter aux examens et concours publics et au permis de conduire.
Il est précisé que le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune.

François Dupuis
correspondant défense de Bouillargues

Le père de l'arme en visite au 503e RT

Le général de brigade Bernard Bonnet, père de l'arme du Train, accompagné du colonel Guillaume Santoni (ETLO*), s'est rendu au 503e RT les 20 et 21 janvier 2015.

Faisant suite à l'inspection du CEMAT* la semaine précédente, le GBR Bonnet a pu découvrir le fier 503 dans sa garnison du sud qui lui vaut le surnom de "régiment de Camargue". Il a pu à cette occasion souligner le rythme élevé des activités dans un contexte de fort engagement opérationnel et évaluer pleinement la motivation du personnel à travers des tables rondes catégorielles.
Avant de gagner la ZRA* de Miramas, le général Bonnet a conclu sa visite en rappelant son attachement aux valeurs militaires, sa confiance dans l'avenir des unités du Train et l'importance à accorder au patrimoine historique qui participe à l'identité de l'Arme.
Enfin, cette occasion a permis au COL Santoni, chef de corps du 503 RT de 2011 à 2013, de retrouver le personnel du régiment dont il avait naguère assuré l'entraînement en vue de la période de projection particulièrement dense de l'année 2014 et qu'il avait d'ailleurs croisé sur le théâtre SERVAL.

LCL Arnaud Bourillet,
commandant en 2nd 503e RT

*ETLO : école du Train et de la logistique opérationnelle
*CEMAT : chef d'état-major de l'armée de Terre
*ZRA : zone d'attente et de regroupement

Visite des collégiens de Bouillargues

Dans le cadre de son binômage avec la ville de Bouillargues, le 503e régiment du Train a organisé du 2 au 6 février un stage découverte au profit des collégiens. Durant cette semaine, ces jeunes Bouillarguais ont pu se familiariser avec le milieu militaire et plus particulièrement avec celui de l'arme du train. Après avoir perçu le treillis lors de la 1ère journée, ils ont pu durant ces quelques jours assister à plusieurs présentations de matériels majeurs que met en œuvre le régiment afin d'accomplir ses missions ainsi qu'à des démonstrations qui ont mis en avant les divers métiers du régiment. Ces jeunes Bouillarguais ont quitté le régiment satisfaits de ce qui leur avait été montré durant cette semaine passée sous l'uniforme.

TRADITION LOCALE

Coutumes et tradition a savouré le gâteau des rois

En dehors des sorties qu'organise régulièrement l'association, ses membres s'octroient dès que possible le partage de moments conviviaux.

Le gâteau des rois

Le 1er février après-midi, 90 personnes de l'association "Coutumes et Tradition" s'étaient retrouvées à la Bergerie pour un moment de plaisir partagé autour du gâteau des Rois.

Une ambiance sympathique avec la présence de nos amis de Bellegarde, Manduel, Margueritttes, des charretiers de Châteaurenard et une projection du défilé de juin 2014 : tout y était pour un après-midi heureux!

Un petit hommage à Michel Pons, poète et écrivain-enfant de Bouillargues - a été rendu par la lecture de certains de ses poèmes.

Chants, "cascareleto", histoires amusantes ont émaillé cet après-midi. 4 tambourinaïres de Maillane, "les Cardelins", nous ont enchantés avec des musiques du folklore traditionnel. Et les bourrasques violentes du mistral qui secouaient les arbres du parc n'ont pas gêné la chanson "Coupo Santo" qui a clôturé ces instants de bonne humeur.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

C'ÉTAIT LE TEMPS DES CRÈCHES…

Le chemin des crèches s'est déroulé en janvier 2015. Sous forme de visites individuelles ou en groupes conséquents jusqu'à 26 personnes le samedi 17 janvier, dont certains non-créchistes, nous avons pu découvrir et admirer les réalisations de 22 Bouillarguais qui avaient très gentiment accepté de nous ouvrir leur porte. Œuvres toujours personnelles témoignant du goût et de l'attachement à la Tradition de leurs auteurs.

Le verre de l'amitié clôturait le 6 février cette manifestation. Moment sympathique et convivial où des échanges ont pu avoir lieu. Une photo a été offerte à chaque participant. Nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur le Maire et la Présidente de "La Respelido". Une santonnière, Madame Smiglio, nous avait fait l'amitié d'être présente et a pu découvrir la qualité des crèches. Notons qu'un diaporama (3 photos par crèche et les photos des groupes) a été réalisé et transmis aux personnes qui pouvaient le recevoir sur ordinateur.

Rendez-vous pour les crèches à Noël prochain.

BOUILLARGUES EN

HOMMAGES AUX POÈTES

Bouillargues a rendu hommage au au grand poète Michel Pons, l'enfant du pays qui connu les plus grands de son époque sans jamais oublier l'amour de son terroir et de la culture provençale.

UN POÈTE HONORÉ

Hommage a été rendu à Michel Pons, poète né à Bouillargues en 1864. Impasse du Printemps où il résidait, une plaque commémore la visite que lui fit Frédéric Mistral en 1885.

Lors de la cérémonie, Odile Legoeuil-Dupuis a retracé dans un discours empreint de respect et d'émotion, la vie de cet humble poète autodidacte. Berger, laboureur puis employé au chemin de fer, il découvre Frédéric Mistral et commence à écrire. Monté à Paris, il ouvre le "Bouillon Michel Pons" rue des Moulins, crée "La Mandoline" une revue littéraire. Il a côtoyé les plus grands, Zola, Apollinaire, Copée... gardant toujours intacts son amour du terroir et le goût de la poésie. Son œuvre est reconnue et appréciée par tous.

Associant ainsi le 184e anniversaire de la naissance de Frédéric Mistral, le 110e anniversaire de l'obtention du prix Nobel de littérature et le centième anniversaire de sa mort, cette célébration fut suivie de lectures à la Bergerie : textes de Frédéric Mistral, Michel Pons en français et provençal, correspondance et coupures de presse, lus avec émotion ont permis au public d'affirmer l'attachement à la tradition et à la langue provençale qui ne se démentent pas.

Propos de M. Pons sur son récit "De mon village à Paris"

"Les gens qui liront ce livre, écrit dans le dialecte sonore de mon village, seront peut-être étonnés d'y rencontrer certaines expressions plutôt provençales que languedociennes, mais je crois qu'ils comprendront cela, quand j'aurai dit que mon village, Bouillargues, étant frontière, je veux dire avoisiné à la Provence bénie, il n'y a rien d'étrange que les relations d'un pays à l'autre aient fait un mélange de langage. Pensez ! Bouillargues est à une heure de chemin de Bellegarde et Arles n'est pas loin de là."

EN 1885, LOU GRAND POUÈTA
FRÉDÉRIC MISTRAL
VENGUÉ VÉIRE, DINS AQUESTE OUSTAU
LOU FELIBRE MICHÈU PONS
QUÉ IÈS NASCU EN 1864

Hommage à Frédéric Mistral et Michel Pons

BOUILLARGUES
(ma petite patrie)

Voisin de Nîmes la Romaine,
Qui somnole en bas, dans la plaine,
Sous le soleil qui dévide,
Ses rayons baisottant les fleurs,
Bouillargues, perché sur un côteau,
Des blés, des vignes se fait une ceinture,
Et s'enivre de l'eau pure,
De sa fontaine qui fait son honneur.

Ô fontaine riante et tant aimée !
Tu donnes le bonheur à brassée,
Dans ton ombre, errent les fées,
Avec les jeunes gens amoureux.
Gai, enthousiasmé, je te chante,
Et, il faut que ton beau nid m'enchante,
Pour qu'au milieu, joyeux, j'y plante,
Les fleurs de mes vers chauds et doux.

Culture

par Martine Garnier, adjointe à la culture

Extrait d'une lettre de M. Pons à F. Mistral

"La publication de ce livre est pour moi une grande joie, la plus douce de ma vie active et fièvreuse, parce que je l'ai écrit en langue d'Oc, dans cette merveilleuse langue que m'apprit ma vaillante mère en me berçant sur ses genoux. Et ce souvenir ressuscite dans mon cœur le beau temps de ma jeunesse. De parler cette langue et de l'écrire j'en suis heureux, et il me semble que je suis encore à Bouillargues, dans mon cher village, à courir dans les champs caillouteux et dans les bois de Bellevue, où avec mes camarades j'allais à la recherche des nids de pies-grièches et de chardonnerets.

Et toute ma vie de travailleur de la terre me revient à la mémoire, et il m'est doux d'y penser et de l'évoquer pour les heures bénies que j'ai goûtées là bas, lorsque j'avais le bonheur de vivre sur ce sol où je suis né.

J'allais déchausser les souches, les tailler, lier des fagots de sarments, semer de l'orge, du blé, de l'avoine, faire la cueillette des olives, fendre du bois quand il pleuvait. Ces choses là ne s'oublient jamais.

Et moi, je peux le dire, car bien qu'il y ait vingt années que je gagne mon pain à Paris, il ne faut pas croire que je ne souffre pas d'être déraciné de ma petite patrie ; au contraire, tellement cette idée me tarabuste la tête et me déchire l'âme, que la nuit, souventes fois, je rêve d'elle.

Paris est une ville fabuleuse, que tous nous devons aimer, non pas comme étant la belle et bonne mère de France, mais comme la reine des reines des autres cités ; seulement cela n'empêche pas de confesser que si Paris est beau, mon pauvre village me paraît mille fois plus joli. Et si je voulais faire une juste comparaison, je pourrais dire, sans mentir ; qu'autant la capitale est un enfer pour moi, autant Bouillargues est un paradis agréable qui fait naître dans ma chair des consolantes remembrances.

Ses maisons, son église, sa fontaine, son cimetière, ses rues me parlent et me disent des choses douces et douloureuses qui nourrissent mon cœur, de joie ou d'accablement. Car la douleur comme la joie nous attache à la vie. Dieu le sait. C'est pour cela qu'il nous abreuve d'épreuves cruelles.

Et pour revenir encore à Bouillargues, je dirai que ses terres, ses bois, ses vignes, avec les passeraux qui y chantent, les papillons qui y volettent et les abeilles qui y font leur miel, je les connais, je les aime et il me semble que toutes ces choses et toutes ces bestioles sont un peu miennes, du moment qu'elles vivent du soleil qui a réchauffé mes ancêtres et du vent latin qui les a rafraîchis, quand mouillés de sueur ils défonçaient le sol pour nous donner du pain."

Bouillargues ! Ton nom
m'accompagne,
Ton nom dissipe ma mélancolie,
Mais, si parfois mon cœur s'ennuie,
C'est vers toi que mes rêves vont,
A tes maisons, à tes rues,
Il n'y a pas une seulette pierre,
Qui à moi, comme à mes ancêtres,
Ne nous soit pas restée familière.

Pays aussi pauvre que beau,
Aimé du soleil, plein d'oiseaux,
Sous tes ombrages je viendrai, bientôt,
Planter mes choux dans ton sol pierreux,
Encore quelques années de plus,
Et mon bas de laine, plein, j'aurai...
Une miche de pain que je couvrirai
Avec un peu de vieux fromage, si je le puis.

Poème de Michel Pons

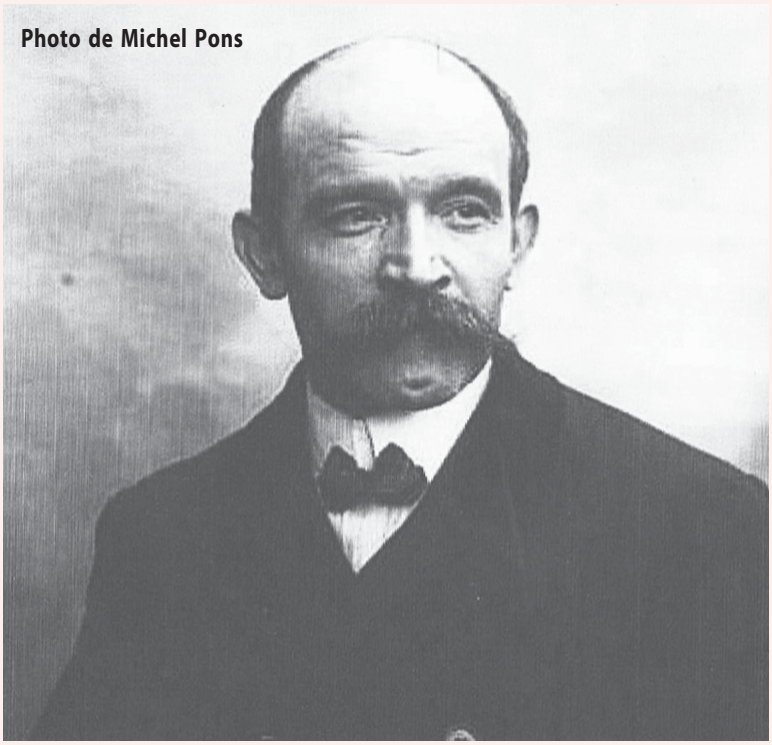

Photo de Michel Pons

Cellier des Vestiges Romains
30230 Bouillargues
AOC Costières de Nîmes vin de pays d'Oc
V in de pays du Gard
Cellier des Vestiges Romains
Horaires d'ouverture du caveau
Le lundi de 14h à 18h30
Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h30
Le samedi de 8h à 12h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération
www.celliervestigesromains.com - celvestrom@aol.com - Tél. 04 66 20 14 79

Groupama
Toujours là pour moi.
Assurance auto
habitation santé
Banque-assurance vie
25 Grand'rue 30230 Bouillargues
Tél.04 66 20 44 93

Ambulances Bouillargues
Cevennes Assistance
04 66 200 307
Zone des 4 vents
974 chemin des manades
30230 Bouillargues
24h/24 et 7j/7
Toutes distances

Freddy DONADILLE
Artisan plombier chauffagiste
30 ans d'expérience, de la qualité et du sérieux à votre service
Dépannage et entretien chaudière fioul et gaz,
ramonage cheminées, plomberie,
sanitaire, agencement cuisine et salle de bain,
zinguerie, etc.
VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE

30230 BOUILLARGUES - TÉL. 04 66 20 33 84 OU 06 80 68 50 83

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
DUBOIS Père et Fils,
HEURES D'OUVERTURE
Du Mardi au Samedi
de 7 h. 00 à 13 h. 00 et 16 h. 00 à 20 h.00
Dimanche 8 h. 00 à 13 h. 0
9, Rue de la République
30230 BOUILLARGUES
04 66 20 07 57
e-mail : provence.boucherie@wanadoo.fr

menuiserie Henri SALCE
ARTISAN MENUISIER
installé dans votre village depuis 1984

Fabrication traditionnelle sur mesure
Rénovation - agencement
portes, fenêtres, volets, meubles, parquet, escalier, etc.
fourniture PVC
22 rue de la Fontaine 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 45 69 ou 04 66 26 98 11

Féminin
Masculin
Junior
Mireille Coiffure
30, Grand'Rue
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 11 69
HORAIRES
Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Fermé le mercredi
Vendredi et samedi : de 8h30 à 18h30 NON STOP

ENTREPRISE BELINHA
Maçonnerie générale
Gros oeuvre, façade, toiture, isolation, carrelage, faïence, clôture
Neuf
Rénovation
Devis gratuit

2, impasse de Vauvert, 30230 BOUILLARGUES
Tél/fax : 04 66 20 62 34 - Port : 06 61 70 83 01

Didier MARQUIS PEINTURE
Bâtiment intérieur extérieur
Décor artisan
Peinture essuyée, murs d'autrefois, chaux, stuc, papier peint, projection gouttelette, rénovation de façade, placo, etc...
Port : 06 12 66 71 59 - Tél. 04 66 62 19 01

SPECTACLES à Venir

Le 29 mai
à la Bergerie

La Manade 2

Ils reviennent !
La manade 2 retour en Camargue le vendredi 29 mai à 20h30 à la Bergerie.

Le19 juin
à la Bergerie
ENTRÉE GRATUITE

Laurent Pit "One man sud"

Pour que les habitants de l'Agglo puissent assister près de chez eux à des spectacles de qualité, chaque commune propose une programmation de spectacles culturels (musique, danse, théâtre…).
Ils auront lieu tout au long de l'année le vendredi soir. Bouillargues accueillera Laurent PIT et son "one man sud" le vendredi 19 juin à 20h45 à la Bergerie.
Humour et traditions au programme ! Laurent Pit nous retrace une journée de fête dans le village camarguais de son enfance . Courses à la cocarde, abrivados, il vit son sud et nous en communique toute la joie de vivre.

Swing, jazz de la New Orléans avec Hippocampus Jass gang

Le 4 juillet
parc de la mairie

Réunis en 2008, ces jeunes musiciens se sont rencontrés grâce à leur inconditionnelle passion pour le jazz du début du siècle dernier. Six excellents multi-instrumentistes accompagnent la chanteuse américaine de Chicago, Emily Cole, à la voix originale et vivifiante. Leur répertoire s'étend du ragtime au swing en passant par Duke Ellington (période jungle), Benny Moten, Louis Armstrong et bien d'autres. Proches des strings bands avec comme instruments solistes clarinette, banjo et violon, accompagné par guitare, contrebasse, washboard (ou planche à laver, instrument connu du jazz New Orléans), trompette, ils revisitent avec bonheur le jazz des années 30. D'ailleurs le "jass" se réfère à la préprohibition d'où émergera le jazz. Leur musique entraînante et décontractée renforce le côté joyeux du swing. Ajoutez spontanéité et humour, vous aurez là un spectacle complet. Ils se produiront en concert le samedi 4 juillet dans le parc devant la mairie. Une soirée à ne pas manquer !

La section informatique

La section informatique a déménagé des anciennes écoles dans ses nouveaux locaux du parc Blachère.
Le nouveau local a été aménagé pour permettre l'utilisation de 9 postes, 6 équipés des ordinateurs de l'ICAPAR (de récupération) pour permettre l'alimentation en énergie et en internet jusqu'à 3 portables.
Le transfert du matériel et l'installation de la ligne sont l'œuvre de Daniel Dousset, animateur émérite, bénévole, aidé par la logistique et le financement de la municipalité en la personne de Marie-Pierre Tronc adjointe, de l'ICAPAR et des élèves .
Un grand merci à Michel Dufour technicien municipal pour sa gentillesse et sa compétence.

- Le cours a lieu le vendredi de 14h30 à 16h pour les "avancés" en salle 14
- Le cours d'initiation avait fonctionné durant 5 ans animé par Olga Soucailles et Jocelyn Perpignan mais n'a pas démarré cette année par manque d'inscriptions. Ils pourraient reprendre à la rentrée prochaine suivant les demandes.

Bonne nouvelle : le 29 janvier la ligne internet a été enfin installée !
Cotisation : 10€ pour 4 cours règlement par chèque libellé au nom de l'ICAPAR.
Daniel Dousset propose des cours concernant l'utilisation des smartphones de certains appareils novateurs.
Pour information :
http:/sites.google.com/site/icapar30

Les moments forts

Les vœux de l'ICAPAR ont été échangés au sein des sections "la Lectrice", "La Belote", "l'Informatique " et le "Tarot" à l'occasion du gâteau des Rois offert par la municipalité que nous remercions. Une bonne récréation et un magnifique moment du partage !
Clin d'oeil également à un autre moment fort de cette fin d'année 2014, le succès du 30e anniversaire fêté royalement à Caissargues le 30 novembre avec un beau succès reflettant l'ambiance qui a toujours régné au sein de l'ICAPAR ! *Inca Moitry*

LES AÎNÉS

ICAPAR

L' Instance Cantonale des Actions en faveur des Personnes Âgées et des Retraités du canton de la Vistrenque a renouvellé son bureau dans la continuïté.

L'Assemblée Générale de l'Icapar (Instance Cantonale des Actions en faveur des Personnes Âgées et des Retraités de la Vistrenque). S'est tenue lundi 26 janvier à la "Bergerie" de Bouillargues en présence de Joëlle Murré, conseillère générale, des adjointes représentant les maires de Bouillargues, Caissargues, Garons et Rodilhan,respectivement : Mmes Tronc, Chareyron,Crespin,Roux. Également Mmes Zanon-Malaise, Fraigneau, présidentes des clubs de Garons et de Caissargues et monsieur Porlan nouvellement élu président du club des Aînés de Rodilhan.
Échange des vœux à l'orée de la nouvelle année et pensées compassionnelles quant aux victimes des récents événements une pensée émue envers les bénévoles qui ont laissé un grand vide au sein de la section tarot.
Les comptes-rendus moral et financier présentés par Annie Vincent secrétaire sortante et par Jacqueline Chapeyron trésorière ont été approuvés par l'assemblée.
Le changement de canton a été évoqué par Joëlle Murré qui a tenu à féliciter l'équipe de l'ICAPAR pour sa cohésion, bureau soutenu par toutes les bénévoles qui, avec dynamisme, contribuent à maintenir cette instance créée par le Dr Yannicopoulos en 1984.
Le renouvellement du bureau était le point important à l'ordre du jour : les candidatures de présidente et de secrétaire étaient à pourvoir (Incarnation Moitry et Annie Vincent souhaitant partir après avoir partagé durant 24 ans cette vie associative avec enthousiasme).

LE NOUVEAU BUREAU

Présidente : Liliane Fraigneau
Vice-présidente : D. Comte-Bouvet
2e vice-présidente : Joëlle Roig
Secrétaire : Jean-Paul Fossey
Secrétaire adjointe : M-Pierre Tronc
Trésorière : Jacqueline Chapeyron
Trésorière adjointe :Viviane Conéjéro

DATES À RETENIR

- Mercredi 11 mars à 13h30 : tournoi de tarot à la Bergerie de Bouillargues
- Lundi 23 mars à 14h30 : réunion à l'ancien lavoir de Garons.
- Mercredi 17 juin : repas de fin de saison de la section Tarot à la Bergerie de Bouillargues où les maires sont invités.

Les membres du club des Joyeux retraités

Le club des joyeux retraités

LE COMPTE-RENDU

Le club des joyeux retraités ne désemplit pas et ses activités sont nombreuses. Des moments uniques, conviviaux à partager sans modération.

Activités majeures passées

- Jeudi 8 janvier : gâteau des Rois
- Samedi 24 janvier : repas du club au café des Arts suivi d'un loto et de l'Assemblée Générale au cours de laquelle le bureau a été reconduit sauf la secrétaire qui a été remplacée par Colette Lafont à l'unanimité des 52 participants.
- Jeudi 5 février : après-midi crêpes

Activités courantes

- Loto du jeudi : suite à la décision durant l'Assemblée Générale, les 4 quines restent à 10€ en bons d'achat et les 4 cartons pleins passent à 20€ en bons d'achat, le prix du carton étant toujours à 1€.
- Chorale du vendredi : une fois par mois, la chorale se déplace à la Maison de Retraite.
- PAC Eureka : tous les lundis, un atelier stimule les neurones de certaines d'entre nous.

En passant de la rive gauche du Grand Michel à sa rive droite, le changement d'orientation et de salle n'a pas altéré l'ardeur des adeptes du PAC Eureka qui se rendent chaque lundi après-midi dans le parc Blachère pour y suivre les exercices concoctés avec soin par l'animatrice Christiane Tomatis.

Le PAC Eureka (programme d'activation cérébrale) créé par la Mutualité Sociale Agricole en partenariat avec la Fédération gardoise des Aînés Ruraux, est une des activités proposées par le Club des Joyeux Retraités depuis 16 ans. Sur la base d'exercices ludiques, la mémoire se réactive : mémoire auditive, sélective, visuelle et comment réactiver ce qui est resté stocké en acquérant des connaissances nouvelles. En fin de séance, elles partagent un goûter et de nombreux liens amicaux se sont créés.

Venez donc les rejoindre pour faire perdurer longtemps cet atelier mémoire.

Activités à venir

- Jeudi 19 mars : présentation, dans la salle du Club, par la Société R&S d'ustensiles de ménage divers suivi d'un repas.
- Lundi 23 mars : voyage à Sète avec repas.
- Jeudi 9 avril : goûter de Pâques.

JOURNEE NATIONALE OFFICIELLE EN HOMMAGE AUX VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGERIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE TUNISIE

La date du 5 décembre pour commémorer l'hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie a été retenue par l'État français après une longue concertation avec les associations d'anciens combattants et de Français rapatriés qui ont toutes, à deux exceptions près, rejeté la date du 19 mars 1962 début du massacre de plus de 100 000 harkis et de leurs familles et de milliers d'assassinats et d'enlèvements de civils européens et de militaires français. Si elle a l'inconvénient de n'avoir aucune signification historique, pas plus que la journée nationale du 25 septembre pour l'Hommage aux Harkis, elle présente l'avantage d'être neutre et de clore définitivement le débat sur le choix ou non du 19 mars. En tant que journée officielle de commémoration nationale, elle offre surtout une occasion pour tous celles et ceux qui veulent porter témoignage sur la réalité des drames vécus par les Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer de le faire. C'est une occasion d'organiser des cérémonies aux Monuments aux Morts de chaque ville et village de France et des Dom-Tom, pour faire connaître le vrai visage de cette guerre civile.

COMMÉMORATION

Journée nationale du 5 décembre 2014

Triste cérémonie en ce 5 décembre 2014, météo défavorable, pluie, froid et surtout peu de monde à Bouillargues pour rendre l'hommage qui est dû "aux morts pour la France" durant la guerre d'Algérie et les conflits du Maroc et de la Tunisie.

En effet, cette cérémonie a été scindée en deux pour les raisons déjà évoquées, sous la pluie les gerbes des anciens combattants et de la municipalité ont été déposées devant le monument aux morts, en présence de nos trois drapeaux. Puis c'est à la Bergerie qu'ont été lus les messages de circonstance, par M. Abad pour celui de l'union Fédérale et par le 1er adjoint M. Séguéla pour celui du Secrétaire d'État chargé des anciens combattants.

Avant de se séparer, le président de l'UF a rendu un hommage à Mohamed Ahmed ancien combattant d'Indochine et d'Algérie décédé le 24 novembre 2014, il rappela le parcours exceptionnel en ce sous-officier de l'Armée française, titulaire de nombreuses décorations dont la prestigieuse médaille militaire.

Pour conclure cette cérémonie, Monsieur Séguéla et Monsieur Abad ont remercié les présents qui ont eu le courage de braver les éléments ce 5 décembre 2014.

Le président Claude Abad

RELAIS ADMINISTRATIF DES SECTIONS ALB
Secrétariat au parc Blachère, au 1er étage de la maison des associations, salle 13 : secrétaire administratif Cyril
tél : 09 83 02 88 37 - Email : alb30230@bbox.fr
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h
Le secrétaire est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire tout au long de l'année.
Adresse postale :
Amicale Laïque de Bouillargues
Parc Blachère - rue du Pont de la République - 30230 Bouillargues

ALB

Infos sur toutes les sections de l'ALB

Cet été, le bureau de l'ALB a déménagé à la Maison des associations au Parc Blachère.

La section céramique

Animée par Monique Rotin.Tél. 06 42 85 80 48.

La section écriture

Animée par Anne-Marie Garcia les premiers mercredis du mois au parc Blachère, salle 10 de 16h à 19h.
Tél. 04 66 20 02 28.

Accompagnement scolaire et éducatif (pour collégiens)

Tél. 09 83 02 88 37 sous l'égide de professeurs constituant l'équipe éducative.
⇨ Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
1er groupe de 17h15 à 18h et 2e groupe de 18h à 18h45.
6e et 5e : salle 10 au 1er étage de la maison des associations, parc Blachère et 4e et 3e : cantine du centre aéré, parc Blachère.

English spoken / Clown-mime

Professeur : Brian Stavechny - Tél. 06 77 50 13 57.
Mercredi de 14h à 20h (enfants débutants, avancés, adultes) et jeudi de 18h à 20h. Cours au 1er étage de la maison des associations du parc Blachère, salle 9.

Informatique (pour seniors)

Professeurs : MM. Bertrand et Monier
Tél. 06 13 53 13 94.
Mercredi après-midi à la salle informatique de l'école primaire Marcel Pagnol.

Karaté / Body-Karaté / Self-défense

Tél. 09 83 02 88 37 ou 06 83 06 82 31
Professeur au dojo : Tél. 04 66 20 30 67
Les cours sont dispensés par Érick Millet 4e DAN au dojo mardi et jeudi à partir de 17h15 jusqu'à 22h, le vendredi de 20h30 à 22h et samedi matin de 10h à 12h.
Inscriptions : mardi et jeudi au dojo de 17h15 à 19h.

Judo

Professeur : Paul Sabatier 5e DAN
Tél. 09 83 02 88 37 / 06 30 25 61 29 (Professeur)
Lundi et vendredi entre 17h15 et 20h15 au dojo de Bouillargues.

Aïkido

Professeur : M. Rotin - Inscriptions : Mme Rotin.
Tél. 06 42 85 80 48
Lundi de 20h15 à 21h30, mercredi de 20h30 à 22h et samedi 8h30 à 10h au dojo.

GRS / danse / gym d'entretien

Professeur : Agnès Imberdis. Inscriptions : M. Imberdis au 06 18 64 84 17.
Horaires : voir avec le responsable. Lundi et jeudi au parc Blachère, mercredi au dojo.

Randonnées

Pour les horaires et lieux, voir avec la responsable Simone Boulet, Tél. 04 66 20 30 35.

DANSE

GRS danse

C'est dans la joie et la bonne humeur que la section GRS DANSE de l'Amicale Laïque de Bouillargues a organisé sa soirée familiale le samedi 31 janvier à la salle des arts martiaux.

Circuits psychomoteurs, danse, GRS, accompagnés de paillettes étaient à l'honneur.
En effet, notre section accueille les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 6 ans (baby gym initiation), les enfants à partir de 7 ans (GRS et danse). La grande nouveauté de cette saison est l'ouverture de REST'EN FORM destiné à un public adolescent et adulte dans lequel on pratique de la gymnastique d'entretien à l'aide de petit matériel (bâton, ballon, haltère…) et qui fait déjà des adeptes.
A présent toute notre troupe prépare le spectacle de fin d'année, dont nous ne connaissons pas la date à ce jour.
Si vous souhaitez venir essayer et nous rejoindre, une séance d'essai est offerte et les inscriptions sont encore possibles.

Renseignement au 06 62 27 17 98 ou 06 18 64 84 17 ou 09 83 02 88 37
Le bureau de la section GRS DANSE et REST'EN FORM

Les enfants de la section GRS danse

Contacts :
Marie Confort: 06 49 89 88 30
Maryse Noailles : 06 13 88 77 41
Béatrice Coute : 06 48 93 66 37
Isabelle Joly : 04 66 20 14 42

GYM

Gym 160

"Permettre l'accès à la pratique de l'éducation physique et au maintien en forme pour toute personne apte" telles sont les valeurs de l'association GYM 160 qui ne se démentent pas en cette 12e saison !

Les adhésions pour la saison 2014/2015 toujours plus nombreuses en témoignent.
Vu son succès, l'atelier de marche nordique démarré la saison dernière a été reconduit, attirant de plus en plus la gent masculine. Le 16 janvier dernier, une soirée spéciale "à la recherche d'un nom" a été organisée avec les adhérents de la marche nordique pour choisir un nom au groupe, il a été baptisé **"NORDICA160"**.
Marie et Agnès animent les séances toujours avec autant de dynamisme. Le programme est riche et varié et conjugue effort physique et convivialité.

Les activités proposées :

Gym 160 c'est de la gym tonique - gym douce - gym senior (équilibre, éducation posturale...) - stretching - gym dance et marche nordique en plein air. Afin de répondre aux attentes des adhérents, plusieurs plages horaires sont proposées en salle, chaque jour le matin et en soirée, mercredi après-midi et samedi matin pour la marche nordique. Au total 15h de cours sont assurées selon un planning hebdomadaire défini à l'année. Alors, n'attendez plus pour venir nous rejoindre !

Karaté : des combattants de haut niveau !

Déjà médaillés d'or à la Coupe de Ligue de Narbonne en octobre 2014 , nos karatékas seniors féminins et masculins de l'Amicale Laïque n'ont encore raflé que des médailles d'or aux derniers Championnats du Gard du Vigan.

Pour tous renseignements voir le site http://alb-karate.clubeo.com/

Entre stages (de préparation avec les champions français), cours de combat spécifiques, entraînements cardio... ce n'est pas moins de 6 à 7 entraînements par semaine que se sont octroyés nos champions, préparant ainsi la Coupe de la Ligue de Frontignan (sélection pour les championnats de France), le premier Trophée William Graf à Nîmes et les inter-régions à Hyères, tout cela au mois de mars.

Un mois de mars chargé pour l'ALB Karaté car outre les compétitions et le passage de grade ceinture noire, le Dojo a accueilli un grand stage de la journée de la femme. Organisé par le Comité du Gard Karaté et D.A., ce stage réunit pour l'occasion les plus hauts gradés et spécialistes en arts martiaux de la région, Georges Hernaez 8e dan , William Graf 7e dan, Gérard Guerrero et Gérard Beaunes, tous deux 6es dan pour une matinée féminine et un après-midi mixte.

Nos karatékas aiment bien aussi s'amuser et leur grande soirée dansante du Karaté, le 14 mars à la Bergerie était là aussi pour les détendre...

Le mois d'avril permet, quant à lui, de préparer l'organisation du Challenge Berger au gymnase de Bouillargues le 3 mai. Une grande compétition, organisée en collaboration avec le Comité départemental, qui réunira tous les jeunes karatékas de notre région. Une occasion pour nos enfants bouillarguais , karatékas en herbe, de faire leurs preuves et de marcher sur les traces de leurs aînés...

Érick Millet

L'équipe des foot U17

FOOTBALL

Le bilan positif du foot

Tournoi international U17 de l'USB foot 4, 5 et 6 avril

Les 4,5 et 6 avril aura lieu le 41e tournoi international U17 de l'Union Sportive de Bouillargues.

Avec la présence des équipes venues des Antilles (Guadeloupe), une première à Bouillargues, de Suisse, d'Allemagne (Rautheim), de Paris (Fontainebleau et Étampes), Châteauneuf-les-Martigues, et des équipes locales (Lasalien, Poulx, Caissargues et bien sûr L'USB. Le village va vivre durant ces trois jours au rythme du football et de la fête !

La réception officielle aura lieu le dimanche 5 avril à 11 heures à la Bergerie ainsi que deux soirées dansantes au stade les 5 et 6 avril.

RANDO

ALB section RANDO!

Le dimanche 1er février, 25 randonneurs de l'Amicale Laique de Bouillargues se sont retrouvés à Mialet pour effectuer le circuit de Rouville, 13 kms, 350 m dénivelé pour une durée prévisionnelle de 4h30. La journée s'annonçait bien, pas de vent, pas de pluie, ciel bleu et une température clémente en cette période hivernale. Le matin, montées quelques fois abruptes, très beaux panoramas. Ensuite, à l'arrivée au sommet du circuit, c'est le moment du déjeuner, moment convivial, bonne ambiance et le soleil est toujours là. Dans l'après-midi, la température baisse et le ciel est couvert. Nous commençons la descente et rapidement, surprise ! La neige s'invite à notre randonnée. La journée s'est bien achevée avec le sentiment d'avoir partagé un très bon moment ensemble, dans la bonne humeur et l'amitié.

LA BOULE BOUILLARGUAISE

UNE ASSOCIATION FESTIVE

La saison bouliste au top départ !

Le mois de mars marque la reprise chez les boulistes qui ont leur saison décalée par rapport aux autres sports.

par le président Maxime Gabriel

Les boulistes jeunes pousses

En avant-propos, la boule bouillarguaise a invité le dimanche 15 février ses adhérents pour son après-midi gâteau des rois. La foule des grands jours était au rendez-vous avec plus de 140 personnes présentes. Après les quelques mots de bienvenue, la parole a été donnée au président du comité du Gard Jean-Louis Rizzo, de retour de réunion nationale de la FFPJP à Marseille, où il a exprimé toute sa joie de se retrouver à Bouillargues devant cette grande famille réunie. Il a ensuite annoncé la candidature pour la France du président de la boule bouillarguaise à l'examen d'arbitre européen lors des championnats d'Europe en Bulgarie fin septembre. Nouvelle qui a été largement applaudie.

Cette année le nouveau bureau directeur a prévu deux petites attentions pour ses sociétaires à savoir un bouchon et un mètre gravés au nom du club pour en faire sa promotion sur les boulodromes. Il était ensuite temps de se focaliser sur le film diaporama de la saison passée. Entre moments de souvenirs, de rires et de tristesse pour les amis disparus, l'assemblée fût émue de ce moment.

Les galettes arrivaient au bon moment pour rassasier les appétits. Place était aux discussions entre amis avant d'entamer les premiers concours. Leur top départ est pour le mercredi 4 mars 14h30.

Pour les jeunes qui veulent découvrir la pétanque, il est possible de venir faire une initiation le mercredi vers 14h avec les éducateurs diplômés. La prise de licence est au prix de 10€ avec un tee-shirt du club offert pour les championnats jeunes. Nous vous attendons tous les jours au boulodrome où il y a toujours une histoire à vivre…

Miletto MARBRERIE

Plans de cuisine et de salle de bains

Réalisation d'éviers en pierre sur mesure

Monuments funéraires

Tél. 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Bouillargues
email : contact@miletto-marbrerie.com

ARTISAN PEINTRE
réalise tout style de décoration dans les règles de l'Art

- Peinture int. et ext.
- Chaux
- Stuc
- Enduit ciré
- Essuyé
- Façade
- Ferronnerie

Eric PITOU 06 61 81 02 40

RÉGLAGES, INSTALLATION, ÉCRAN PLAT, HOME CINÉMA...
23 ans d'expérience

Erick Millet - Tél. 06 83 06 82 31 à Bouillargues

Partenaire DolceVita de Gaz de France

QUALIBAT

Sarl Ets CHAPON/DAUMAS

. CHAUFFAGE
. CLIMATISATION
. PLOMBERIE
. SANITAIRES
. ZINGUERIE

9 rue des Arènes
30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 27 63
Portable : 06 80 23 50 23
E-mail : chapon.daumas@cegetel.net

Patrick GRAVELAINE

Solaire ☑
Plomberie / Zinguerie ☑
Energies renouvelables ☑
Rénovation salle de bains ☑
Chauffage / Plancher chauffant ☑

8 rue des Troënes
30230 BOUILLARGUES
04 66 20 29 86

Cours de guitare
et de banjo américain
La musique sans solfège
avec un professionnel à Bouillargues !

Contact : Erick Millet - Tél. 06 83 06 82 31

Bruno Boulouis
Maçonnerie générale

Tous travaux de maçonnerie, neuf, rénovation, façade, carrelage

3, rue Massiac
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 35 36
Port. 06 87 22 15 02

Mr PETRIER David

SARL T.P.B

Location de Matériels de Travaux Publics
et de Transport avec Chauffeurs
Tous Travaux de Terrassement et Démolition

Tel / Fax : 04 66 20 57 97
Port : 06 80 07 01 29

918 ch. du Bois des Rosiers
30129 MANDUEL

GENERALI
Groupe GENERALI
Solutions d'assurances

Pierre et François LEJEUNE
ASSURANCES ET PLACEMENTS
Professionnels et particuliers (auto, santé, retraite, habitation...)

38, rue Cité Foulc, BP 20012 - 30023 Nîmes cédex 1
Tél. 04 66 29 44 26 - fax : 04 66 84 47 17, Tél. Bouillargues : 04 66 20 07 41
Email : nimesarenes@agence.generali.fr

Les gardes PHARMACIES

MARS 2015

Dimanche 1er mars : Pharmacie MARTY-LUDGER à Manduel
Dimanche 8 mars : Pharmacie MAUREL à Bouillargues
Dimanche 15 mars : Pharmacie PERROT à Aramon
Dimanche 22 mars : Pharmacie PEYRAS à Marguerittes
Dimanche 29 mars : Pharmacie PHILIPPOT à Remoulins

AVRIL 2015

Dimanche 5 avril : Pharmacie ROGER-VISSEROT à Fourques
Lundi 6 avril : Pharmacie VIDAL à Vallabrègues
Dimanche 12 avril : Pharmacie BABIKIAN et LI-HANNIGSBERG à Garons
Dimanche 19 avril : Pharmacie BARBUSSE et ROCHE à Aramon
Dimanche 26 avril : Pharmacie BARLE et BESSET-PRAT à Marguerittes

MAI 2015

Vendredi 1er mai : Pharmacie BLANC à Remoulins
Dimanche 3 mai : Pharmacie BLASSEL-PEGURET à Montfrin
Vendredi 8 mai : Pharmacie GUIRAUD et LAFITTE à Manduel
Dimanche 10 mai : Pharmacie BONTE à Garons
Jeudi 14 mai : Pharmacie BRANGER et FARINELLA à Saint-Gervazy
Dimanche 17 mai : Pharmacie CARIAT et THOMAS à Rodilhan
Dimanche 24 mai : Pharmacie CHABROLLES à Redessan
Lundi 25 mai : Pharmacie COTTEREAU-GIRALT et RAUCH à Caissargues
Dimanche 31 mai : Pharmacie DUBOIS à Bellegarde

L'état civil

au 20 février 2015

NAISSANCES

DEPIERRE Maël, né le 12.11.2014
PETRIER PALLARES Alonso, né le 18.11.2014
MARIE-MAGDELEINE Many, né le 02.12.2014
BARIZZA Chloé, née le 06.12.2014
YOUYENGVANG Wendy, née le 07.12.2014
LECLERC Coline, née le 01.01.2015
CHARPY Florent, né le 11.01.2015
FOLCHER Martin, né le 11.01.2015
BLANC Garance, née le 18.01.2015
IFRAK Ibrahim, né le 22.01.2015
DAROUX Samuel, né le 28.01.02015
SAMBOEUF Clémence, née le 28.01.2015
FAUCONNIER Kloé, née le 05.02.2015
ROCHER Vadim, né le 09.02.2015

MARIAGES

LOPEZ Jean et GROSSET Isabelle, le 22.11.2014
ESCANDE Nicolas et PUCCINELLI Célia, le 06.12.2014
MARTORELL Jean-François et GUILBAUD Florence, le 13.12.2014
ASMI Faiçal et BENAISSA Fatima, le 03.01.2015

DECES

BECHARD Violette veuve BLANC, le 04.09.2014
MOHAMED Ahmed, le 25.11.2014
VIDAL Gaston, le 03.12.2014
GRAMBIN Marcelle veuve THOMAS, le 11.12.2014
COLLADO MARTINEZ Ana veuve MORA VILLANUEVA, le 21.12.2014
MEFFRE Justin, le 29.12.2014
MALVAUD Gabriel, le 04.01.2015
PAYEN Liliane veuve LABROT, le 08.01.2015
PETRIER Denis, le 19.01.2015
SAINTE-CATHERINE Raoul-Jean, le 24.01.2015
DUMAZER Max, le 18.02.2015

**La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.*

EXPRESSION POLITIQUE*

LE PROJET DE BUDGET MUNICIPAL 2015

Faire payer les parents et les associations…

Pour bénéficier d'un budget d'investissement conséquent (3 000 000€), la municipalité choisit de réduire le budget de fonctionnement à hauteur de 300 000€. Les économies attendues seront notamment payées par les parents :

-facturation aux parents des nouvelles activités périscolaires (NAP),

-baisse de 5% des subventions aux associations,

-réduction des moyens de fonctionnement du service public municipal…

Pour masquer la situation, elle réduit de 1 % de la fiscalité locale (réduction des recettes environ 35 000€).

Pourtant d'autres solutions existent...

Lutter contre le gaspillage :

- 165 000€ (3 ans minimum) de pénalités infligées à la mairie pour mauvaise gestion des logements sociaux
- 20 000€ d'avenants pour deux dossiers mal étudiés (dossiers Sommetech et Cévennes confort)
- 21 000€ d'études pour un projet rapidement abandonné (dossier ARCHI-gymnase)

Gérer la commune en bon père de famille

- en adaptant le budget d'investissement à 2,7 millions€ au lieu de 3 millions (et pas l'inverse)
- en priorisant les investissements (qui sont nécessaires) pour éviter la gestion des promesses électorales.
- en considérant que l'activité des associations et celle dispensée en direction des enfants sont un investissement pour notre commune.

Les élus de l'opposition : Marie France Fabre, Jean Paul Gervais, Jean Paul Sorriaux

MARS < JUIN 2015

AGENDA CULTUREL

Spectacles
Expositions
Cinéma
Rencontres
Ateliers
Musique
Lectures

MARS 2015

1mars : Bal en après-midi de l'association "Stéréo" à la Bergerie
7 mars : Soirée de l'USB (foot) à la Bergerie
11 mars : Concours de tarot de l'ICAPAR à la Bergerie
12 mars : Conférence l'Etoilensoi à la Bergerie
13 mars : Bol de riz de la Paroisse à la Bergerie
14 mars : Soirée de l'ALB Karaté à la Bergerie
Du 16 au 19 mars : CSC Marelles à la Bergerie
26 mars : Ciné-club à 20h30 à la Bergerie

Avril 2015

Du 3 au 6 avril : Tournoi de foot des U17
Du 10 au 13 avril : Bourse aux vêtements du CSC à la Bergerie
Le 14 avril : Don du sang à la Bergerie
Les 25 et 26 avril : Week-end Ciné-Club à la Bergerie
Le 30 avril : Ciné-club à la Bergerie à 20h30

Mai 2015

10 mai : Jazz à la Bergerie
16 mai : Soirée théâtre impro par les Escambarlous à la Bergerie
16 mai : Vide grenier du CSC
21 mai : Conférence de l'Etoilensoi à la Bergerie
28 mai : Ciné-club à 20h30 à la Bergerie
29 mai : Théâtre "La manade des gens heureux 2" à la Bergerie
31 mai : Bal en après-midi de l'association "Stéréo"

Juin 2015

4 juin : Spectacle Théâtre du collège Les Fontaines17h à la Bergerie
5 et 6 juin : Exposition + Atelier écriture Ecrins d'Art à la Bergerie
6 juin : Capéa et repas de la Embestida à la Bergerie
6 juin : Gala de Hip Hop aux arènes
11 et 12 juin : Défilé de mode d'IMP Platanes à la Bergerie
12 juin : Fête de l'école Madeleine Brès
12 au 14 juin : Fête du Club Taurin
17 juin : Repas ICAPAR à la Bergerie
18 juin : Cérémonie au Monument aux Morts
18 juin : Ciné-club à 19h à la Bergerie
19 juin : Spectacle Agglo Laurent PIT "One Man Sud" à 20h45 à la Bergerie
21 juin : Fête de la Musique
22 au 26 juin : Exposition des Ateliers du CSC à la Bergerie
26 juin : Fête de l'école Marcel Pagnol
27 juin : Fête de l' école Charles Peguy
28 juin : Journée Camarguaise AFB

Association des Fêtes de Bouillargues
PROGRAMME DES FESTIVITÉS 2015
- Vendredi 20 mars : le Carnaval
- Samedi 25 avril : la fête de la Jeunesse
- Dimanche 21 juin : la fête de la musique
- Dimanche 28 juin : journée camarguaise
- Jeudi 30 juillet au lundi 3 août : la fête votive
- Vendredi 25 au dimanche 27 septembre : la fête des vendanges

Bouillargues en Costières